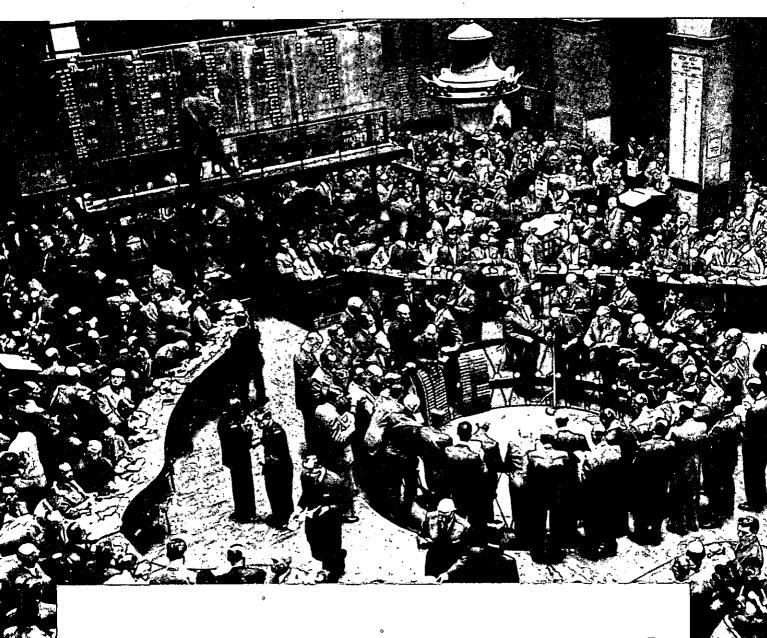
FORUM

FÉVRIER 1959 - Nº 14 - 150



Restouration capitaliste?

COURRIER DES LECTEURS

J'ai beaucoup apprécié l'article de M. P. Decamps sur l'avenir des relations économiques francoafricaines.

Les recommandations de l'auteur dépassent d'ailleurs le cadre de son exposé quand il s'en prend aux méthodes de notre action économique outre-mer qui visent consciemment ou inconsciemment à faire adopter par ces territoires des structures qui ne doivent leur efficacité en Europe qu'à leur adaptation judicieuse au milieu dans lequel elles furent conçues.

Beaucoup plus qu'une transposition pure et simple, ce que nous devons rechercher est une synthèse de notre culture, de notre patrimoine technique et économique, et des éléments fondamentaux de la culture et de la civilisation africaine. Aider l'Africain est peut-être généreux, mais combien plus utile, combien plus humain scrait de lui permettre de se sentir responsable de son destin et capable d'assumer les charges correspondantes!

Le rôle des cadres africains et de leurs conseillers européens est donc primordial pour arriver à cette construction indispensable où se mêleront harmonieusement les génies des deux communautés.

Avoir insisté sur la formation et la multiplication des cadres autochtones et les responsabilités qu'on peut leur confier est un point très intéressant de cet article à un moment où certaines « élites » africaines semblent avoir trop oublié leur héritage millénaire et se vouer entièrement aux idéologies étrangères.

G. V. Paris.

A nos abonnés, nos amis

L'équipe responsable de France-Forum a le devoir de dire ses vives excuses aux lecteurs de la revue pour les irrégularités de parution dont ils ont été les victimes ces derniers mois. Il se trouve en effet que, depuis la fin d'octobre, il nous était impossible de faire face aux nécessités de notre calendrier. Les difficultés matérielles que ne peut pas ne pas connaître une entreprise comme la nôtre se sont faites pluspressantes. Les principaux animateurs de la revue ont dû en outre assumer dans la conjoncture politique des tâches plus nombreuses et plus lourdes, si bien que les retards se sont ajoutés aux retards, et que beaucoup ont pu prendre pour une mort ce fâcheux sommeil. Le présent numéro est un suffisant témoignage de notre volonté de continuer l'œuvre commencée. Le rythme de notre parution va être repris et, nous l'espérons, amélioré. Nos lecteurs auront la générosité de considérer notre trop long silence comme un incident technique, désormais réparé.

Le plus grand effort sera donc fait en 1959 pour que France-Forum ait des mœurs moins capricicuses et, comme il le doit à ceux qui lui font confiance, reprenne une périodicité normale. Peutêtre serons-nous amenés à aménager la présentation matérielle de la revue dans le sens d'une plus grande sobriété sans que rien ne soit ôté aux réflexions et aux analyses qui font la substance de chaque numéro. Ainsi la contrainte des impératifs économiques ne nuira pas au style et à la tenue que quelques-uns, qui ne sont pas toujours nos plus proches

amis, veulent bien reconnaître à la revue.

Joseph Fontanet, réélu député de la Savoie, a été appelé à monter plus haut et, membre du gouvernement, il quitte noire comité de direction. Départ nécessaire pour qu'il soit bien clair que France-Forum garde à l'égard des nouveaux pouvoirs sa complète liberté de jugement ; que Joseph Fontanet reprenne un jour sa place parmi nous est certes le vœu de notre cœur, mais exprimer trop haut un regret et un espoir ce serait manquer prématurément de foi dans la stabilité et la consistance du premier gouvernement de la nouvelle République. Qu'il nous soit permis seulement de dire que Joseph Fontanet a joué le rôle principal et déterminant dans la création, l'orientation et la rédaction de France-Forum : la clarté dans l'analyse, la mesure dans la conclusion et surtout le courage de la logique, vertu commune de l'homme de pensée et de l'homme d'action, ces quelques qualités n'ont pu paraître en France-Forum que parce qu'elles se trouvaient déjà chez Joseph Fontanet. La revue continue sur la lancée qu'il lui a donnée. L'équipe qui ira s'élargissant et se renforçant poursuivra le combat pour la démocratie, inséparable d'un témoignage pour toutes les libertés de Pesprit.

F.-F.

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION : Étienne Borne, Jean Lecanuet Rédacteur en chef : Henri Bourbon

24 bis, boulevard Saint-Germain Paris (5e) C. C. P. Paris 14-788-84 Tél. ODÉon 70-83

Prix de vente au numéro 150 F Abonnement : 8 numéros par an ... 1 000 F

SOMMAIRE

Nº 14 - FÉVRIER 1959

| ÉDITORIAI | L L'avenir de la dé | L'avenir de la démocratie, par Maurice Blin | | | | |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------|-----|--|
| | L'homme a besoin de | pain, mais aussi de just | ice et d'honneur. | | | |
| | • | | | | | |
| QUESTION | • | Pour une politique d'expansion régionale, par Jean-François Gravier | | | 19 | |
| D'AUJOURD'HU | . Dunten de latte Ct | L'auteur de Paris et le Désert français préconise de nouvelles structures régionales dans le cadre d'un plan de déconcentration, la congestion urbaine caractérisant les pays sous-développés. | | | | |
| | Portée et sign | ification des électio | ons législatives, pa | r René Remond | 22 | |
| | | n du corps électoral fran cation profonde de la p assager ou durable ? | | | | |
| ÉTUDI | Expansion ou équ | illibre : une fausse : | alternativé, par Pier | rre Decamps | 8 | |
| | Un historique de la s | Un historique de la situation économique et financière de la France en 1958. | | | | |
| AU FORUM | Ouel avenir est a | ·éservé à l'économic | e francaise ? | | 12 | |
| AO FOROM | Deux professeurs à la rice Byé et Daniel V française des décision | Deux professeurs à la Faculté de Droit de Paris, spécialistes d'économie politique, Mau- rice Byé et Daniel Villey, apprécient de façon différente les conséquences sur l'économie française des décisions prises par le gouvernement de Gaulle. Ils évoquent à cette occasion la renaissance du libéralisme. | | | . ' | |
| | •. | | | | | |
| LES PROPO DE NOTRE TEMP | · - | Pour et contre le parti intellectuel, par Étienne Borne | | | | |
| NOS RUBRIQUE | S Couloirs et Coul | isses, Les Travaux e | t les jours. | | | |
| NOS CHRONIQUES | · | Théâtre, Cinéma, Arts, Disques. | | | | |
| NOTES DE LECTURI | Revue des Livres | , Revue des Revues. | | | | |
| • | •• | | • | | | |
| BULLETIN D'ABONNEMENT | г | | | | | |
| | le soussigné (Nom et Prénoms) : | • | | | | |
| Je soussigné (Nom et Prénoms) :Adresse : | | | | | | |
| • | Profession: | | | | | |
| | déclare souscrire un abonnement e en chèque bancaire - mandat-poste | l'un an à la revue « Fra :- mandat-carte - versen | nce-Forum ». Je vous ent C. C. P. PARIS 14- | idresse le montant 788-84 | | |
| | , . | A | Signature : | e <u></u> , | | |
| - | TARIF D'ABONNEMENTS | Ordinaire | Soutien | Le numéro | | |
| | France Métropolitaine | 1 000 | 2 000 2 000 | 150 170 | | |

◆ Les contradictions de l'U. N. R. — A peine conçue, l'Union pour la Nouvelle République est née géante et elle couvre de son ombre l'Assemblée Nationale. Ce heau phénomène politique est un effet de la vague gaulliste qui a soulevé le pays, et, pour l'instant du moins, effet pur, épiphénomène, comme diraient les savants et dont nul ne sait quelle sorte de causalité

si le général de Gaulle était l'homme de l'U. N. R., tandis que les idées de l'U. N. R. ne sont pas les idées du général de Gaulle. Que l'U. N. R. cherche à s'émanciper de cette puissante tutelle ou qu'elle fasse de la fidélité un sacrifice permanent de ce qu'elle essaie de penser, on ne voit pas comment elle peut échapper à la tragi-comédie d'une contradiction permanente.

● M. Antoine Pinay, bourreau de luimême. - M. Antoine Pinay demande aux Français des sacrifices considérables, en imposant à tous d'importants retranchements sur leur niveau de vie; il est honnête de reconnaître que notre ministre des Finances et des Affaires économiques a donné l'exemple en se faisant holocauste sur l'autel de la patrie et en sabordant, dans le plus généreux des suicides, le per-sonnage public qui était jusqu'ici le sien. L'homme de la défense du franc envers et contre tout attache son nom à une dévaluation qui ne se camoufle pas sous des faux-semblants; le leader d'un parti qui s'était fait forger un programme et avait édifié une intransigeance en proclamant son hostilité de principe à tout nouvel impôt accroît de 250 milliards la charge des contribuables; le notable de Saint-Chamond, qui avait conquis une popularité rassurante en ne cáchant pas sa conception petite-bourgeoise de l'économie, va jusqu'à inventer une unité monétaire nouvelle et à faire un beau feu de joie avec les subventions et les garanties qui servaient de défense aux prix et aux intérêts corporatifs. A faire ménage avec la grandeur, M. Antoine Pinay est devenu un homme nouveau. Quel temps fut plus que le nôtre fertile en métamorphoses et comment ne pas déjà admirer le miracle

Un carburant nommé socialisme. Les deux plus puissants athlètes de ce siècle disputent entre eux à qui lancera le plus loin un projectile dans les profondeurs de l'espace. L'U. R. S. S. mène dans ce match d'un nouveau genre; manquant la lune par excès de vitesse, elle a, sans complètement le faire exprès, créé un nouveau satellite du soleil. Et aussitôt, tous les thuriféraires du communisme se sont spontanément mobilisés pour célébrer l'exploit, le transformer en épopée prométhéenne et lui faire signifier la fin des vieilles mystiques et des anciennes métaphysiques. Puisque le boulet soustrait à cette forme d'aliénation bourgeoise qu'est la pesanteur terrestre n'a rencontré dans sa course ni anges, ni Dieu, c'est bien la preuve que les cieux sont vides et qu'ils ne peuvent chanter désormais que la gloire de l'homme, et de l'homme soviétique. M. André Wurmser s'est fait remarquer par la spontanéité de son allégresse et la rigueur de son matérialisme. Le carburant qui a projeté dans les espaces cette fusée laïque et athée, s'est-il écrié dans une formule qui restera mémorable, n'a rien de mystérieux puisqu'il s'appelle le socialisme.

A notre grande honte cependant, M. André Wurmser a été largement battu dans la course au lyrisme par les plus éminents représentants de la littérature russe. D'où il est prouvé que le carburant nommé socialisme échauffe les imaginations avec beaucoup plus d'efficacité à Moscou qu'à Paris et dans la Pravda que dans l'Huma-

nité. Le premier prix de poésie engagée doit, en effet, être attribué au poète soviétique qui, laissant loin derrière lui le prosalsme encore petit-bourgeois de M. Wurmser, a eu ce mot qui repousse à l'infini les limites du lyrisme : « L'immortalité nous a touchés de son aile de feu. » A moins qu'il n'y ait dans ce trait insolite une nostalgie au fond assez russe des mysticismes que l'on croyait défunts. La fusée soviétique aurait-elle réveillé l'Ange de l'immortalité dans les immensités des cieux ? A cette dangereuse hérésie, il faudrait alors préférer le solide positiquisme voltairien de M. Wurmser.

● Sur l'éternel féminin. — M™e Simone de Beauvoir est parvenue à l'âge où l'on se souvient, et elle vient d'écrire dans ses Mémoires d'une jeune fille rangée, la chronique de ses jeunes années qui est en même temps l'histoire d'une libération. L'auteur, qui nous a donné de si claires vulgarisations de l'existentialisme, explique comment elle s'est dévêtue d'un même mouvement des préjugés bourgeois

André Wurmser,

Pour une fusée laïque.

réelle elle va exercer sur le train du monde et le cours des choses. Le moins que l'on puisse dire jusqu'ici est que la puissance réelle de l'U. N. R. n'est nullement proportionnelle à sa masse, tant se trouve changée dans ce neuf régime notre vieille

physique politique.

Bien des candidats de l'U. N. R. aux dernières élections législatives se sont réclamés de l'esprit du 13 mai; tels d'entre eux s'étaient tenus prêts lors de la crise à se substituer aux préfets et aux maires de la République ; la politique algérienne de la plupart est intégrationniste et se serait accommodée volontiers de la prolongation indéfinie d'un proconsulat militaire sur l'autre rive de la Méditerrance; leur mystique tient tout entière dans un nationalisme qui compense par sa vigueur ce qu'il peut avoir, par ail-leurs, d'assez court. Or, il ne paraît guère que le général de Gaulle ait réglé les actes de son gouvernement sur les sentiments et les désirs du plus gaulliste de nos partis politiques. Le principe de la personnalité algérienne reste posé, sa détermination juridique étant tenue en suspens; le général Salan a dû céder ses pouvoirs à un haut fonctionnaire de la République. L'ancienne assemblée aurait approuvé par conviction ce que celle-ci va applaudir par discipline.

Suivant une tradition du nationalisme français, l'U. N. R. avait affiché, pour se mieux distinguer de la droite classique, un certain nombre d'audaces sociales et économiques. M. Chalandon, porte-parole de ses amis, s'en était pris aux routines de l'équilibre comptable et ne répugnait pas à une vaste distribution du pouvoir d'achat pour assurer le redressement du pays dans une expansion continuée. Le général de Gaulle a fait confiance à des principes contraires et à des maximes plus éprouvées. Tout se passe donc comme

Simone de Beauvoir.

. ´ A l'âge où l'on se souvient.

et de la foi catholique qui font, comme l'on sait, une même servitude. Le philosophe du Deuxième Sexe qui plaidait pour la libération de la femme et réclamait son droit à une vie et à une pensée personnelles apporte, cette fois, une contribution inattendue à la tradition de l' « éternel féminin ». M^{me} de Beauvoir s'indignait jadis de ce que la femme n'ose se voir qu'à travers les images et les idées d'elle-même que lui impose l'indiscret impérialisme de l'homme. Or nous savons maintenant qu'à chaque étape de l'itinéraire de Simone de Beauvoir il s'est trouvé un homme admiré et imité : son père d'abord, un jeune bourgeois dilet-tante à moitié affranchi, Robert Garric, des camarades de Sorbonne, enfin, ce Jean-Paul Sartre qui « l'a prise en mains » un jour d'admissibilité à l'agrégation, à point qu'elle ne voit plus son passé de petite fille et de jeune fille qu'à travers la philosophie de L'Être et le Néant. La femme n'aurait-elle surgi dans l'exis-tence que pour subir et pour dépendre? Du jour où Simone a rencontré Jean-Paul. elle est l'éternelle admissible, Sartre étant une fois et pour toujours l'agrégé définitif.

L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

par Maurice Blin.

A L'Aube de la civilisation technique, Saint-Simon rêvait de substituer l'administration des choses au gouvernement des personnes. Au lendemain de sanglants conflits idéologiques, les meilleures têtes de la Restauration saluaient une ère où l'industriel remplacerait le prêtre. En fait, tout le XIX^e siècle fut rempli de révolutions politiques, puis de conflits sociaux. Comme si l'homme refusait de s'incrire dans le cadre que la technique lui préparait et faisait échouer les plans d'ordre et de bonheur que les « managers » du temps avaient prévus pour lui.

Voici cependant qu'un siècle plus tard, l'espoir renaît d'un relais définitif du politique par l'économique! L'histoire récente ne semble-t-elle pas donner raison à Marx selon qui les luttes en politique reflètent des heurts d'intérêts matériels? Cependant, contrairement à ce que voulait le système, ceux-ci ne naissent pas d'une lutte de classes inéluctable, mais plus simplement de la médiocrité du développement économique : trop d'hommes avaient à se partager trop peu. Dès l'instant où la richesse d'une nation s'accroît, satisfaction finit par être donnée à tous. Le climat social s'améliore, les luttes politiques s'éteignent ou se limitent à une compétition polie, sportive, c'est-à-dire gratuite, entre programmes jumeaux. Un jour, ces nuances elles-mêmes s'effacent : sur un peuple comblé, règne le parti unique. Confondu avec l'État, il n'est plus «parti », mais tout. Marx avait deviné le verdict de l'histoire : l'économie se substituant au politique, le chef qui incarnait une idée cède la place au père, garant du confort et de la quiétude de ses enfants.

L'économique se substituera-t-il au politique ?

N'est-ce pas de la même façon que la France de 1958, au sortir de sept années d'euphorie économique, avec le seul retard que lui imposait une industrie moins développée, est entrée dans ce qu'Amaury de Riencourt appelle « l'ère des nouveaux Césars ». L'histoire bienveillante lui avait gardé en réserve un « roi », et le ralliement massif au général de Gaulle de ce peuple critique et divisé ne peut s'expliquer que par deux réflexes : l'un, très ancien, qui mit au pouvoir voici un siècle un autre Président, a vu en lui le défenseur de la propriété et d'une prospérité presque universelle ; l'autre visait à se décharger sur un homme de problèmes trop difficiles pour le commun et à l'occasion desquels les partis se déchiraient sans résultat. Et d'aucuns de tirer déjà la lecon de cette... révolution. L'avenir national ne peut plus se construire sur les forces traditionnelles, politiques ou syndicales : il ne peut être qu'organisé par des techniciens, conduit sous le signe du chiffre. Par-delà les Français aux discussions brouillonnes, à côté d'un parlement inutile, les grands géomètres dessinent l'épure de la France idéale.

La gestion va-t-elle remplacer le gouvernement? En fait, à l'analyse plus poussée de la situation française, une constatation s'impose. En dépit de l'optimisme des « grands commis », le climat est resté en France passionnel, profondément politique. A la fois

en la personne du chef de l'État, mystique de l'histoire; chez ceux aussi de qui il tient son pouvoir aujourd'hui et qui furent portés par un nationalisme réflexe qui leur sert parfois de réflexion. Les idées manquent sans doute, mais non la passion. A peine tempérée aujourd'hui, elle reste entière et suscite même chez quelques-uns un prurit idéologique dont Charles Maurras a offert le modèle accompli. Au reste, est-il possible que la France puisse oublier en un jour une tradition de pensée politique à qui elle doit la plus grande part de son prestige? Sans doute dira-t-on que les scrutins de 1958 ont sanctionné la défaite des « intellectuels ». Prenons garde qu'il s'agisse bien plutôt d'un règlement de comptes et qu'aux théoriciens de la lutte politique ne succèdent ceux de l'organisation technique.

Patriotisme et civisme.

Le péril cependant est réel. Mais il n'est pas nouveau. Les circonstances l'ont simplement aggravé. Il tient à une histoire, expression d'un tempérament. Le Français patriote et soldat n'a jamais été bon citoyen. Classique en littérature, il est resté romantique en politique. Il répond à des « appels » — de Ch. de Gaulle à l'abbé Pierre, de la Pologne hier à Israël aujourd'hui — il obéit mal à des lois. Il donne plus volontiers son sang que son argent. Chaque Français attaché à « son » idée laisse facilement aux « autres » le soin de l'administrer. La patrie, cela parle à tous ; l'État ne concerne que quelques-uns. Nul ne saurait nier le déséquilibre, en France, entre l'instruction du citoyen, rudimentaire ou nulle, et l'exaltation quotidienne par l'histoire, par la presse, des « enfants de la patrie ».

Au demeurant, cette alliance de la technocratie et du nationalisme n'est pas propre à la France. On la retrouve du fascisme italien à la Russie soviétique en passant par sa forme américaine, bénigne mais non douteuse. Elle est, à coup sûr, provoquée par l'importance croissante du monde économique dont les impératifs sont, en effet, d'organisation, de hiérarchie et de comptabilité. Et cependant, les conflits politiques, qu'on pouvait croire éteints, reparaissent au même moment aggravés sous leur forme raciale. L'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi d'honneur, de justice. A ces besoins fondamentaux, aussi profonds que les autres, la politique seule peut répondre.

En proie, ces dernières années, à une fièvre nationale entretenue, le Français est resté aussi ignorant de l'État républicain que le sujet des rois pouvait l'être de leur Conseil ou que peut l'être le soldat du plan de bataille qu'a concerté le général. Il y a trop de Fabrice à nos Waterloo. Le patriotisme le plus justifié ne peut tenir lieu de civisme : l'un se sent et reste assuré, quoi qu'il arrive, de la fixité aveugle du plus noble des instincts, l'autre s'apprend, vit et meurt avec la civilisation même. Il arrive, comme aujourd'hui, que la loi soit fixée et l'autorité de l'État rétablie par la volonté d'un homme. Elles ne peuvent l'une et l'autre lui survivre que par la volonté de tous. Et cela demande un immense et nouvel effort d'éducation et de raison.

• Le marché commun : une évolution irréversible.

Au-delà du 1er janvier.

Déjouant tous les pronostics, le Marché Commun s'est ouvert au jour fixé, comme les bons spectacles commencent à l'heure. Qui plus est, la France a respecté intégralement l'échéance du ler janvier, sans recourir à aucune de ces clauses de sauvegarde, ou de ces procédures d'ajournement qu'une sagesse plus ou moins bien intentionnée lui suggérait avec insistance. En agissant avec courage, le Gouvernement se trouve avoir agi avec sagesse. Il n'est jamais sage de prendre du retard au départ d'une course.

Les coureurs, à vrai dire, n'ont pas attendu le 1 er janvier pour le prendre, ce départ, en tous cas pour s'y préparer. Les entreprises les plus dynamiques n'ont jamais tenu pour hermétique la frontière entre le présent et le futur. Un événement prévisible est, pour elle, une réalité d'aujourd'hui. Et maintenant elles se préoccupent d'y faire face. Les projets d'investissement se déterminent par rapport à ce qui sera bien plus qu'en fonction de ce qui est.

De fait, la perspective du Marché Commun a suscité dans les six pays un véritable courant de rapprochement, de concentration, de spécialisation, de rationalisation si puissant et si étendu qu'il semble avoir entraîné plutôt que suivi l'entrée en vigueur du traité de Rome.

Les industriels des six pays ont d'abord pris l'habitude d'examiner ensemble les problèmes qui les confrontent. Elle est longue déjà la liste des organisations professionnelles groupant les représentants des associations nationales des pays membres. Par des contacts réguliers, des réunions périodiques, des études communes, elles ont constitué tout un réseau de biens concrets et de réalisations précises, prélude à une solidarité de fait dont l'abolition des obstacles aux échanges n'est qu'un moyen parmi d'autres.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les accords passés entre les firmes d'un pays à l'autre. Tout se passe comme si les producteurs commençaient à travailler en prévision du grand marché de 165 millions de consommateurs, qui va peu à peu se substituer aux marchés nationaux. Lorsque Renault et Alfa Roméo conviennent d'utiliser mutuellement leur réseau de vente, ce n'est là qu'un premier pas, spectaculaire certes, dans la direction d'une économie uni-

fiée. Lorsque des usines françaises et des usines allemandes spécialisent leurs fabrications, elles ne font qu'anticiper sur le mouvement naturel d'une évolution qui va très vite s'accélérer.

Elle ne mène pas, contrairement à une opinion généralement répandue, à une concentration croissante, encore que la pression de la concurrence étrangère et la crainte de cette concurrence doivent normalement contribuer à l'élargissement de la dimension des entreprises, et à la réduction de leur nombre, tendance qui s'observe dans l'économie française depuis quelques années. La productivité l'exige, lors même que l'élimination des frontières ne l'imposerait pas. Mais l'expérience américaine montre que les grands marchés laissent subsister les petites et moyennes entreprises, et que celles-ci peuvent être compétitives si elles se modernisent, s'organisent mieux, et surtout si elles se spécialisent. Spécialisation: voilà le maître mot du Marché Commun. Une division rationnelle du travail le caractérise beaucoup mieux que la recherche, toujours et partout, d'une production de masses.

Il ne suffit pas, en effet, de produire plus et à meilleur compte, il faut encore éviter des heurts trop brusques et des troubles trop graves dans le développement de l'économie. On aura d'autant plus de chances d'y parvenir que, par le jeu combiné des dispositions commerciales du Traité, de ses procédures d'harmonisation, et de ses mécanismes de solidarité on rendra possible un équilibre sain entre les régions européennes.

Pour éviter une prépondérance de fait de l'Europe du Nord-Est, les autorités de la Communauté Économique Européenne seront conduites à faire de «l'axe Rhin-Rhône», un axe essentiel du Marché Commun. « Des pools de croissance » et des zones de développement seront organisés autour du pétrole de Parentis et du gaz de Lacq, de l'irrigation du Bas-Rhône-Languedoc et du canal de Provence, enfin autour de l'industrie chimique alimentée par le pétrole saharien. Dans une seconde étape, la 'nécessité pourrait apparaître d'instituer une sorte de Commissariat général à l'aménagement du territoire européen, auquel incomberait la mission d'organiser l'espace européen et eurafricain dans une perspective d'ensemble.

Nous voilà bien loin en apparence du rer janvier 1959. Ce premier pas concret vers la Communauté Économique Européenne est gros de tout un avenir, dont

l'influence commence à se faire sentir dans les profondeurs de la vie économique de nos pays. Les effets bienfaisants du Marché Commun existent avant même d'apparaître. Lorsqu'on les apercevra en pleine lumière, et dans toute leur ampleur, la face de l'Europe aura été changée, de manière irréversible.

A l'ombre des Pharaons.

D'un volume égalant 17 fois celui de la grande Pyramide, susceptible d'accroître de 30 % la surface cultivable de l'Égypte et de fournir à ce pays 10 fois plus de force électrique qu'il n'en dispose actuellement, le projet du barrage d'Assouan continue d'occuper les nuits et les jours du général Nasser. Parce que l'Amérique et la Grande-Bretagne avaient retire leur offre d'assistance concernant la construction de ce barrage, en juillet 1956, Nasser avait décrété la nationalisation du canal de Suez. La crise qui en résulta et l'intervention des Occidentaux reléguèrent au second plan tout autre considération, mais l'idée du Grand Barrage ne fut iamais abandonnée.

Le projet butait pourtant jusqu'ici sur deux obstacles. Son financement d'abord paraissait difficile. Le coût total de l'ensemble du projet, dont l'exécution doit prendre 10 ans, serait, selon les estimations les plus modestes, de 240 millions de livres égyptiennes. Les bénéfices résultant de l'exploitation du barrage d'Assouan permettraient, toujours selon les Égyptiens, d'y consacrer environ 20 millions de livres par an. Le prêt soviétique annoncé à l'automne dernier. d'un montant de 400 millions de roubles (100 millions de dollars ou 38 millions de livres égyptiennes), devrait permettre de commencer la première phase des travaux de construction, phase qui doit durer quatre ans et coûter en tout 110 millions de livres égyptiennes.

Mais le problème financier n'est pas réglé pour autant. Les Russes ont marqué un point et vont pouvoir, pendant quatre ans, influencer la politique égyptienne dans la mesure où il leur suffira de couper les crédits pour arrêter la construction du barrage. Ensuite, il dépendra des Occidentaux de laisser celui-ci inachevé ou d'octroyer à leur tour les crédits nécessaires à la pour-suite de l'opération.

Il reste un obstacle politique : c'est l'absence de tout accord avec le Soudan, • Le barrage d'Assouan, condition de l'expansion économique égyptienne.

Des discours ne suffisent pas à nourrir un peuple qui a faim.

concernant l'aménagement des eaux du Nil. Le gouvernement soudanais ne se considère pas comme lié par l'accord signé en 1929 par la Grande-Bretagne et se déclare toujours décidé à poursuivre ses propres plans d'irrigation avec ou sans le consentement de l'Égypte. Un accord est pourtant indispensable entre les deux pays, ne serait-ce qu'en raison des conséquences de la construction du barrage d'Assouan; une étendue

de territoire longue d'environ 450 kilomètres et débordant dans le Soudan serait inondée.

Pourtant Nasser a le plus grand intérêt à voir son projet aboutir. Surtout, la construction du grand barrage permettrait enfin à l'Égypte d'affronter de face ses redoutables problèmes économiques et sociaux. Les plans d'expansion qui dépendent du grand barrage pourront être exécutés permettant une

augmentation de la production agricole et la réalisation d'un programme d'industrialisation susceptible d'absorber les millions en excédent d'une population qui augmente annuellement de 500 000 individus.

Mais l'intérêt du projet est surtout politique. Nasser est en perte de vitesse. Il n'est plus le symbole unique des forces nouvelles de l'arabisme populaire.

Depuis le 14 juillet, un autre homme

En Belgique, un compromis réaliste et démocratique a terminé la querelle scolaire.

s'est levé à Bagdad. Il y a maintenantun mythe « Kassem » qui enlève à Nasser son exclusivité, et les mesures prises par Nasser contre les communistes égyptiens, qui, par dizaine, furent arrêtés pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, montrent que le Bikbachi n'acceptera pas de perdre son leadership sans réagir.

Le rapprochement financier avec l'Ouest est de plus en plus sensible et serait concrétisé de façon spectaculaire par le voyage de Nasser à Rome.

Colosse au pied d'argile, Nasser ne peut plus faire oublier à son peuple qu'il a faim, par des discours incendiaires. Obligé par la force des choses d'abandonner peu à peu son plan d'hégémonie sur le Moyen-Orient, soucieux du prestige croissant de son rival de Bagdad, inquiet des difficultés qui se développent en Syrie, Nasser voudrait à nouveau se placer à l'ombre des pharaons. Parviendra-t-il à construire son barrage?

Le pacte scolaire belge.

Le 8 août 1958; M. Van Hemelrijck, ministre de l'Instruction publique du gouvernement belge, installait une Commission nationale scolaire composée des représentants des trois partis nationaux : social chrétien, socialiste et libéral. Le 6 novembre, un Pacte scolaire était paraphé par les membres de cette Commission. Et le 16 novembre les instances compétentes des trois partis ratifiaient le pacte qui les liait pour une période de 12 années.

L'importance de cet événement dans la vie politique de nos voisins d'outre-Quiévrain n'a pas été tout de suite aperçue en France. La campagne électorale battait son plein. Toutefois, M. Guy Mollet devait y faire allusion, d'une manière qui n'était peut-être pas complètement désintéressée, en affirmant que son parti était prêt à accueillir des prêtres dans ses sections. C'était là voir le problème par le petit bout de la lorgnette, celui de son utilisation à des fins électorales.

Mais, depuis les élections et plus particulièrement depuis que M. Debré s'est engagé à « créer les conditions » permettant de résoudre le problème de l'enseignement libre en France, de fréquentes références sont faites au pacte scolaire belge, sans bien savoir d'ailleurs quel est son contenu et quelles raisons peuvent expliquer l'accord intervenu.

A première vue, cet accord résulte

d'un compromis intervenu entre laïques et croyants, compromis marqué au coin d'un vigoureux réalisme et destiné à promouvoir « une politique généreuse et hardie » de l'Enseignement en facilitant sa démocratisation progressive et la prolongation de la scolarité obligatoire. Il s'accompagne d'ailleurs d'un accroissement considérable de crédits destinés à l'enseignement, effort financier d'autant plus significatif que les Belges, eux aussi, ne sont pas sans connaître des difficultés d'ordre budgétaire.

Mais, pour bien comprendre les modalités essentielles du Pacte, encore faut-il savoir dans quel contexte historique il vient s'insérer. La Constitution de 1831, toujours en vigueur en Belgique, proclame, dans son article 17, la liberté de l'enseignement. Au nom de ce principe, l'État subventionnait les écoles primaires libres depuis que la gratuité avait été instituée dans les écoles publiques, au début du siècle — il en était de même pour les écoles normales, les écoles techniques et les universités.

Quant à l'enseignement secondaire, le problème a commencé de se poser en 1945, lorsque la gratuité fut étendue à tous les établissements de l'État. Aucun accord n'ayant pu se conclure à l'époque entre les principaux partis, une période de tension grave s'ouvrit qui devait connaître son paroxysme en 1955 au moment de la discussion de la loi Collard, ministre de l'Instruction publique du gouvernement socialiste qui enlevait à l'enseignement libre certains des avantages que lui avaient octroyés les lois votées à la demande du gouvernement social-chrétien dans la législature précédente

Les élections de 1958 et le renversement de majorité devaient faciliter le rapprochement des points de vue. Les socialistes, en effet, venaient de connaître un grave échec électoral qu'ils ne pouvaient pas ne pas expliquer, au moins partiellement, par leur attitude à l'égard de l'enseignement libre; aux yeux de leurs stratèges, l'unité de la classe ouvrière passait décidément par la solution du problème religieux. Plus largement, les socialistes et les libéraux étaient soucieux de consolider les avantages obtenus en faveur de l'Enseignement public et du contrôle de l'État sur les écoles, lors du vote de la loi du 27 juil-

De leur côté, les sociaux-chrétiens estimaient sagement qu'il ne servirait de rien de vouloir profiter de leur majorité pour faire triompher leurs thèses (le parti social chrétien, d'ailleurs majoritaire au Sénat, se trouvait légèrement minoritaire à la Chambre).

Mais la situation politique ne suffit pas à expliquer à elle seule la célérité des négociateurs et le résultat positif des négociations. En réalité, les deux parties étaient demanderesses : l'enseignement libre désirait voir la gratuité définitivement étendue aux écoles secondaires, l'enseignement d'État voulait obtenir que des écoles publiques soient ouvertes dans la plupart des communes.

Or, il faut savoir qu'en 1954, sur 2 600 communes, il y en avait 1 800 où les écoles communales étaient entièrement confessionnalisées (en pays flamand principalement). Sur 38 écoles normales, 27 étaient régies par des congrégations. De même l'État n'avait que 306 écoles techniques, le clergé 894. On le voit, l'enseignement privé était largement dominant en Belgique.

Toutes les écoles au service de la jeunesse.

L'adoption du principe du libre choix, auquel un titre entier est consacré dans le Pacte, prend de ce fait toute sa valeur. Un paragraphe de l'article 9 est ainsi rédigé : « Le droit des parents de choisir le type d'éducation de leurs enfants implique la possibilité de disposer à une distance raisonnable d'une école correspondant à leur choix. » Cela signifie en clair que l'État développera ses écoles et couvrira le pays d'un réseau suffisamment serré pour que le choix des familles puisse s'exercer effectivement. D'ailleurs, une dotation annuelle fixe est prévue qui permettra à l'État de construire chaque année 20 établissements secondaires, 16 internats, 30 écoles primaires. Bien plus, un effort triple de celui-là est prévu pour la première année.

En échange, l'enseignement libre voit les traitements de ses maîtres considérablement augmentés. Les professeurs laics de l'enseignement privé auront un traitement au moins égal au traitement minimum du secteur public, de même le personnel religieux, à l'exception de celui des écoles primaires, dont la rétribution sera égale à 60 % de celle d'un membre laic. L'État, par contre, ne financera pas la construction des écoles privées.

Bien d'autres modalités sont prévues dans les 32 articles du Pacte, mais qui toutes s'efforcent d'équilibrer les avantages dans un esprit d'entente et de coopération plutôt que de concurrence et de contestation. Il est d'ailleurs expressément prévu que des confrontations préalables seront organisées entre l'enseignement de l'État et l'enseignement privé sur toutes les réformes fondamentales des études.

S'il fallait résumer en quelques mots l'intérêt pratique de ce Pacte, on pourrait dire que l'enseignement privé est gagnant dans l'immédiat parce qu'il trouve la fin de ses difficultés matérielles,

mais que l'enseignement public risque de bénéficier le plus dans un avenir éloigné de dispositions qui favorisent grandement son développement.

On voit donc combien la comparaison entre la situation belge et la situation française est factice. Les conditions politiques ne sont pas du tout les mêmes (en particulier, la concurrence communiste gênera terriblement les socialistes français), mais surtout la situation actuelle des deux ordres d'enseignement n'est absolument pas comparable en France avec ce que nous venons de décrire.

Il reste qu'il serait bon que les partis politiques français sachent aborder ce problème avec autant de compréhension, de sagesse et de largeur de vues que leurs voisins belges et qu'ils se persuadent que rien de durable ne pourra être fait dans ce domaine plus encore que dans d'autres si ce n'est par un accord entre les deux camps.

I n'est peut-être pas trop tard pour se livrer à quelques réflexions sur la politique économique et financière définie pour 1959 par le Gouvernement du général de Gaulle à la veille de sa séparation.

Ce plan n'a pas fini, en effet, de susciter des controverses. La plupart des organisations professionnelles et syndicales intéressées ne lui ont pas ménagé leurs critiques. En cas de succès, l'exécutif peut retirer un prestige accru d'avoir eu, à peu près seul, raison contre tous. Mais il lui serait peu pardonné en cas d'échec. Il s'agit donc bien d'un problème poli-

> Violemment critiquées ou maladroitement défendues, les mesures économiques et financières prises par le gouvernement en décembre 1958 ont été rarement expliquées. France-Forum a tenu à mettre sous les yeux de ses lecteurs quelques pièces essentielles. mais souvent méconnues du dossier : les circonstances dans lesquelles, historiquement, ces décisions ont été élaborées. les mobiles qui ont inspiré leurs auteurs.

tique essentiel. Il importe d'autant plus de comprendre ce qui s'est passé en évitant de s'arrêter aux polémiques superficielles. Une fois de plus, en présence d'un ensemble de mesures mal ou insuffisamment expliquées, et de critiques de caractère doctrinal, l'opinion est bien en peine d'analyser les données objectives de la situation et d'apporter une adhésion raisonnée à l'une ou l'autre des thèses en présence.

Quelle que soit l'utilité ou même la nécessité d'un débat sur la valeur du libéralisme et du dirigisme ou sur la priorité à établir entre l'économique et le monétaire, tout jugement sur les mesures adoptées doit procéder d'abord d'une analyse de la situation économique à la

Antoine Pinay.

L'impasse : religion ou superstition?

fin de 1958 et des remèdes utilisés pour opérer son indispensable redressement.

I. — La situation économique

à la fin de 1958.

Dans le feu des polémiques qui ont accompagné la publication du budget de 1959, beaucoup d'observateurs ont perdu de vue la nature du problème qui se posait alors au Gouvernement.

Le rappel des données de la conjoncture récente et les diagnostics qu'elle avait suscités peuvent contribuer à sante, à freiner la demande intérieure, comptant sur l'augmentation des importations pour peser sur les prix, et sur des mesures propres aux produits figurant à l'indice officiel pour retarder le plus possible tout mouvement sur le S.M.I.G. C'est depuis cette époque que le chocolat, la confiture et quelques autres denrées connaissent un régime de prix artificiel, dont le coût est supporté par le Budget.

Mais, contrairement aux espoirs officiels, aucune solution ne se dessinait en Algérie. La guerre devenait de plus

verses restrictions aux importations, l'opération 20 %, au mois d'août 1957, généralisée à la fin de l'année à toutes les importations. Une tendance au rééquilibre de la balance commerciale se manifestait en conséquence dès le deuxième semestre 1957, résultant essentiellement du ralentissement des importations, les exportations n'accusant de leur côté aucun progrès décisif.

Le déficit budgétaire se révélait cependant plus difficile à juguler. Un premier train d'économies et de mesures fiscales n'empêchait pas de devoir recourir, avant la fin de l'année, aux avances

Expansion, équilibre : une fausse

alternative?

Albin Chalandon,

L'expansion, mais par quels moyens?

redresser quelques erreurs d'appréciation assez communes.

La fin de la quatrième République n'a pas seulement été assombrie par le drame algérien. La situation économique et financière n'a cessé de se dégrader depuis la fin de 1955. Les réserves en devises alors accumulées par suite du concours de diverses circonstances favorables ont fondu en une année et demie, cependant que l'impasse dépassait bientôt les 1 000 milliards.

Probablement parce qu'au lendemain de la victoire du Front républicain aux élections de 1956, il jouait la paix en Algérie à bref délai, le Gouvernement Guy Mollet ne songeait pas un instant, malgré une tension inflationniste croisen plus coûteuse. L'opération de Suez et quelques accidents climatiques jouaient également dans le sens défavorable. En se creusant de plus en plus vite, déficit budgétaire et déficit du commerce extérieur entretenaient une expansion sans précédent. Dès la fin du deuxième semestre 1957, les réserves en devises épuisées, la pression sur les prix ne pouvant plus être contenue ni dissimulée, le rythme de l'activité économique porté à son paroxysme risquait de se briser net par coupure brutale des importations.

Des mesures d'urgence devaient être prises pour mettre fin à l'hémorragie de devises — ce fut, accompagnée de dide la Banque de France. L'opération « Vérité » lui succédait, limitant l'impasse de 1958 à 600 milliards, non sans qu'il en résulte, par suite de suppression de détaxations ou de réduction de subventions, de nouvelles hausses de prix.

L'expansion continuait sur sa lancée quelques mois encore, les prêts extérieurs obtenus assurant la couverture du déficit persistant de la balance commerciale. La prochaine entrée dans le Marché commun imposait toutefois un vigoureux effort de rééquilibre, d'autant plus qu'à la moindre réticence à tenir nos engagements, nos partenaires risquaient désormais de préférer la zone de libre-échange à la communauté européenne.

De surcroît, les experts — et les cles conclusions de ces discussions, allait vite mis en présence d'un problème à résoudre plus ardu encore que l'année précédente. A des pressions inflationnistes toujours vives s'ajoutait cette fois une menace de récession, non plus seulement liée à l'épuisement des devises, mais contenue également dans l'évolution interne de l'économie. La mévente apparue dans le secteur des appareils électro-ménagers, puis dans le textile dès la fin de 1957, gagnait d'autres secteurs, entraînant bientôt la réduction des horaires et parfois quelques licenciements.

Ces risques ont été clairement exposés à la Commission des Comptes de la Nation réunie quelques jours avant le 13 mai.

Dès ce moment, quelques experts firent entendre de graves avertissements. soulignant les risques dramatiques que faisaient courir à l'économie la faiblesse persistante des gouvernements et du Parlement à l'égard de toutes les pressions et leur hésitation devant les mesures de rigueur imposées par la situation.

Toujours préoccupée de pittoresque, la presse titrait aussitôt sur le rationnement, accessoirement suggéré en effet par divers intervenants, mais ne mettait pas suffisamment en lumière des remarques essentielles qui prennent aujourd'hui tout leur relief. Leurs auteurs, peu suspects de préférence systématique pour les solutions libérales ou pour une répartition inéquitable des sacrifices, traçaient par avance les orientations générales du plan actuel.

Quelques citations de mai peuvent opportunément éclairer la nature, généralement si mal comprise, du programme économique de décembre. Elles justifient par avance sa sévérité et le recours, sinon au « libéralisme », du moins aux contraintes globales.

Pour le commissaire général au Plan, M. Hirsch, « ... la grivèlerie est arrivée au niveau d'une véritable institution nationale. Nous sommes prêts à distribuer des cadeaux, mais nous refusons de payer ensuite la note ».

« Le déficit chronique, précisait M. Bertrand de Jouvenel, voilà ce qu'il faut continuellement mettre sous les yeux de l'opinion française, avec ses causes profondes, dont l'une est de longues habitudes protectionnistes qui font que, lorsqu'une industrie efficace s'aventure sur les marchés étrangers, elle est handicapée par ses fournisseurs nationaux qui, eux, vivent dans une parfaite quiétude, protégés contre les concurrents étrangers et qui, par conséquent, sont chers et renchérissent le produit de ces industries exportatrices. »

Et M. Mendès-France lui-même, tirant

hommes politiques - se trouvaient très · plus loin encore : « ... il faut combiner des actions spécifiques et des actions globales... l'efficacité des unes est conditionnée par la présence et l'efficacité des autres. Il n'y a pas de contradiction. On peut presque dire qu'il n'y a pas d'alternative. »

M. Sauvy disait plus crûment à peu près la même chose, en mettant implicitement en cause le régime lui-même : « Tout le monde semble admettre aujourd'hui qu'il n'y a aucun moyen, quel qu'il soit, de maintenir le niveau de vie des Français, et quand je dis « le niveau de vie », j'englobe dans cette expression le niveau des habitudes, des institutions. »

Ce serait faire preuve d'une bien mauvaise mémoire que de vouloir opposer au sévère programme d'aujourd'hui les prétendus bienfaits du dirigisme d'hier et d'une expansion artificiellement mais régulièrement entretenue d'année en année par l'aide étrangère.

II. — Signification véritable du programme économique du Gouvernement.

Les experts, dans le secret de leurs délibérations, retrouvaient à la fin de l'année la situation dramatique évoquée publiquement à la Commission des Comptes, au mois de mai.

Contrairement à l'opinion courante, il n'existait guère de possibilités de choix quant au schéma même de l'opération de redressement; seules certaines de ses modalités peuvent prêter à discussion.

Trop souvent, les controverses sur l'actuelle politique économique reposent plus ou moins explicitement sur le postulat que le choix était possible entre deux remèdes : un assainissement monétaire de type classique, pouvant impliquer une certaine récession (politique Pinay), ou une relance économique sans égard, le cas échéant, au niveau du déficit budgétaire (politique Chalandon).

En réalité, bien avant que le Comité Rueff ait terminé ses travaux, d'autres experts avaient démontré que l'un et l'autre système étaient également assurés de l'échec.

Dans le premier cas, les 450 à 600 milliards de réduction jugés indispensables sur l'impasse devaient être obtenus à titre principal par des économies; cellesci, faute de pouvoir être trouvées sur les postes essentiels du budget ordinaire Défense nationale, Enseignement, etc., - auraient dû provenir essentiellement d'abattements portant sur les crédits d'investissement. Mécaniquement et psychologiquement, c'était provoquer à très court terme, dans tous les secteurs de l'économie, une chute brutale d'acti-

Même en préservant les dépenses d'équipement administratif et économique, et quelles que soient la nature et la proportion des sacrifices demandés - réduction du « niveau de vie » administratif, suppression de subventions. majorations fiscales, - la tendance à la récession, déjà manifeste, ne pourrait que conduire à une aggravation progressive du chômage et de la réduction des horaires de travail. Au-delà d'un certain seuil, baisse de production et baisse de revenus se stimuleraient l'une l'autre, engendrant un processus cumulatif de crise.

A l'inverse, dans un système du type Chalandon, l'impasse trop forte — et des calculs précis effectués au Ministère des Finances, en dehors du Comité Rueff, montrent qu'il en serait ainsi même pour une impasse de 850 milliards - conduirait inéluctablement à un déficit de la balance des paiements très supérieur à nos réserves en devises. Un tel système déboucherait comme le précédent sur la récession : celle-ci brutale, par coupure des importations. Un coup très dur serait en même temps porté à tout notre système d'accords économiques internationaux. La France, « homme malade » de l'Europe, perdrait toute chance de demeurer dans le train des grandes puissances industrielles et de soutenir son rang dans le concert des nations.

Aussi, dès le mois de novembre, les services du Ministère des Finances concluaient-ils à la nécessité de s'orienter vers une troisième direction. La politique préconisée pour assurer le plus haut niveau d'activité possible dans les circonstances actuelles combine l'action de divers facteurs jouant en sens divers. Pour éviter l'asphyxie résultant d'une balance des paiements trop déséquilibrée, tout en limitant au maximum les risques d'inflation, l'impasse doit être réduite au strict minimum. Mais, pour empêcher la réunion des conditions favorables à une récession intérieure, l'effet déflationniste d'une telle mesure est compensé par l'action stimulante attendue de l'abaissement des barrières protectionnistes traditionnelles. Bien entendu, cette rupture avec de tenaces et fâcheuses habitudes ne permet plus de différer une dévaluation destinée à mettre fin à la disparité de prix héritée du passé et, dans une certaine mesure, accrue par les nouvelles hausses liées aux majorations fiscales et aux suppressions de subventions. Ainsi se trouvent recréées dans l'immédiat des conditions normales de concurrence, mais, fait plus important, supprimé enfin le vice. caché de notre économie auquel était dû pour une part - on ne l'a pas assez souligné - l'inefficacité de beaucoup

d'actions à long terme et de réformes de structure.

De surcroît, l'ensemble de ces mesures contribue à renforcer la position économique et diplomatique de la France aussi bien vis-à-vis des autres membres de la Communauté économique européenne qu'à l'égard de la Grande-Bretagne.

Adopté en gros, mais non sans résistance ni réticences par le Comité Rueff, puis par le Ministre des Finances, le schéma exposé ci-dessus devait se traduire par une série de mesures arrêtées après de longues et vives discussions. Tous n'étaient pas, en effet, également conscients des deux difficultés majeures, technique et politique, qu'il convenait de surmonter.

Techniquement, il importait de s'assurer que le niveau choisi de l'impasse et les moyens utilisés pour l'atteindre ne contredisaient pas les objectifs fixés.

L'augmentation des investissements publics ayant été reconnue par tous nécessaire, force était de recourir aux suppressions de subventions et aux mesures fiscales. Mais, à trop en allonger la liste, on risquait de déclencher une hausse des prix incontrôlable, plus dangereuse peut-être que celle résultant d'une impasse élevée, c'est-à-dire d'un excès de subventions et d'une insuffisance de pression fiscale. Les experts « orthodoxes » n'ont peut-être pas toujours perçu qu'ils risquaient, en deçà d'un certain seuil d'impasse, de faire une politique de Gribouille.

Au reste, plus l'impasse était faible, plus il devenait coûteux de la réduire. Plus, en effet, le budget se trouvait affecté par les « retombées », c'est-àdire par les rajustements de crédits et de traitements entraînés par les hausses de prix résultant des mesures adoptées pour comprimer l'impasse. Le système se compliquait de plus en plus, tout en devenant de moins en moins contrôlable. Bien que les dispositions à cet égard les plus dangereuses du rapport Rueff aient été finalement rejetées, il est possible que le plan adopté ait pris dans ce domaine trop de risques, conduisant d'ailleurs à choisir en définitive un taux de dévaluation plus important que

Mais, même à un niveau théoriquement satisfaisant de l'impasse, des incidences économiques fâcheuses peuvent résulter de choix erronés quant aux moyens employés.

Il aurait dû être relativement facile de déterminer les suppressions de subventions qui procurent le maximum d'économies pour le minimum d'incidence sur les prix. Mais, précisément, les subventions existantes avaient été pour la plupart instituées à dessein en

vue d'atteindre des buts diamétralement opposés.

Par ailleurs, dans l'impossibilité d'accroître, à cause de son assiette trop imparfaite, la surtaxe progressive, seul impôt dont l'incidence sur les prix soit nulle, les majorations d'impôts, fussentils directs, et les taxations nouvelles présentent des inconvénients analogues.

Il eût sans doute été possible de retenir une liste d'impôts différente, mais l'obligation d'atteindre un rendement élevé conduisait de toute manière à de lourds sacrifices, frappant inévitablement de nombreuses catégories de population, en dehors des classes privilégiées.

Politiquement, il importait, cependant, de ne pas donner à ce plan un caractère antisocial.

Il est certain que, dans le détail, on aurait eu la possibilité de mieux équili-, brer les charges. Ainsi la franchise instituée en matière de dépenses pharmaceutiques, partiellement justifiée par la progression excessive de ces dernières au regard des taux d'accroissement observés dans les autres pays, et notamment en Grande-Bretagne, impose une sérieuse sujétion aux budgets familiaux les plus modestes. Il reste que si des ressources ou des économies de quelques dizaines de milliards peuvent être demandées aux seules classes les plus favorisées, un prélèvement de plusieurs centaines de milliards atteint inévitablement toutes les catégories sociales.

Sous réserve de ces observations, il serait injuste de passer sous silence le fait qu'un tel programme présente des aspects dirigistes et n'est pas étranger à toute préoccupation sociale. L'ampleur des investissements publics, conformes aux Idemandes du Commissariat général au Plan, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de l'industrie, le maintien du système des prix agricoles d'objectifs sont l'antithèse du libéralisme. De même, la majoration des traitements de la Fonction publique et du personnel de certaines entreprises nationalisées, le relèvement par anticipation du S.M.I.G. au 1er février, les textes relatifs à l'assurance-chômage, à l'intéressement et à la participation des travailleurs à l'entreprise, au renforcement de la protection des libertés syndicales, et plus encore la préoccupation manifestée en priorité d'assurer un niveau d'activité aussi élevé que possible, révèlent un état d'esprit différent de celui du Comité Rueff.

Au reste, l'intention officielle paraît bien être en 1959 de « piloter à vue » et de prendre en cours d'année toute mesure utile en fonction de la conjoncture. Il est certes plus facile de relever légèrement, le cas échéant, le niveau de l'impasse que de réaliser l'opération inverse.

A cet égard, deux éléments-clefs

devront être surveillés de très près : les prix et le niveau d'activité.

Une forte pression s'exercera sur les premiers. Au cas où la hausse dépasserait les limites prévues, fixées par l'incidence purement mécanique des mesures prises, le sacrifice imposé aux agriculteurs et aux ouvriers deviendrait rapidement insupportable. L'avantage procuré par la dévaluation sur les marchés extérieurs serait, peu à peu, annulé et le financement des importations cesserait bientôt d'être assuré. La politique du Gouvernement serait mise en échec.

Aussi aucun effort ne devrait-il être épargné pour tenir les prix, en jouant au maximum des armes qu'aucun des gouvernements précédents n'avait eues à sa disposition : la concurrence étrangère, un marché moins favorable aux vendeurs.

Quant au niveau d'activité, le Gouvernement ne considérerait pas — à l'inverse des libéraux orthodoxes qu'une accentuation de la récession serait un facteur favorable, S'il est sans prises sur la conjoncture internationale dont dépendent étroitement nos exportations, il devrait intervenir, le cas échéant, pour empêcher le recul des investissements privés et même, si l'action sur les investissements se révélait insuffisante, pour relancer certains secteurs de la consommation. L'assouplissement des restrictions de crédit ou un nouvel accroissement des investissements publics seraient, à cet égard, des instruments très efficaces que la politique actuelle permet au Gouvernement de garder en réserve.

Sans vouloir minimiser les risques, il semble donc que bien des critiques faites au budget de 1959 portent à faux. Il reste que les malentendus sur les intentions véritables du Gouvernement et sur la nature du programme officiel tiennent avant tout à l'absence de consultations et de contacts préalables avec les représentants authentiques des intéressés, et spécialement des plus vulnérables.

La place tenue par la dévaluation dans ce système imposait sans doute le secret. Mais il est indispensable de rétablir au plus tôt le contact. Les milieux populaires acceptent la nécessité de consentir des sacrifices au redressement économique de la Nation, à condition, toutefois, que leurs représentants authentiques soient traités en personnes majeures et associés aux décisions et aux responsabilités.

Le succès n'est pas seulement affaire de technique, mais de politique. A cet égard, sur le plan de la civilisation comme sur le plan des réalités, le despotisme, fût-il éclairé, demeurera toujours inférieur à une démocratie vivante.

P. DECAMPS.

La politique économique
définie par
le gouvernement à la fin
de 1958 a soudain ranimé
la querelle des dirigistes
et des libéraux.
Il a paru intéressant
de demander
à deux représentants
éminents de l'un et
l'autre camp, les
professeurs Byé et Villey,
d'actualiser ce débat.

Daniel Villey.

Un avocat passionné et subtil d'un libéralisme économique moderne et conquérant.

Entre le libéralisme et le communisme, il croit à une troisième voie qui assure la justice sociale et qui respecte les libertés politiques : l'économie orientée.



Quel avenir est réservé à l'économie française?

Assistons-nous à une restauration du capitalisme libéral?

NAURICE BYÉ. — L'opération à laquelle nous avons assisté, les 27 et 28 décembre derniers, se présente comme une opération à trois aspects : dévaluation, libération des échanges, réforme financière.

Ces trois aspects paraissent parfaitement liés, et le minimum que l'on puisse dire dès l'origine, c'est qu'il s'agit de quelque chose de cohérent. Nous avons affaire à des décisions profondément différentes de celles que l'on a rappelées quelquefois à leur occasion : par exemple, de l'opération Poincaré. Au lieu d'avoir entrepris la simple remise en ordre d'un taux de change, nous avons simultanément voulu remettre en ordre nos recettes et nos dépenses intérieures par l'opération financière, rajuster nos prix internationaux et adapter notre économie à la conjoncture internationale et spécialement européenne, provoquée par la libération des échanges. Pouvait-on réussir par un moyen que l'on considère, en général, comme un moyen de court terme, une opération de change, à obtenir un résultat désirable depuis douze ans et peut-être même depuis cinquante ans : l'adaptation de notre économie à une économie mondiale en évolution? C'est là, finalement, tout le problème, et j'aimerais, puisque vous êtes l'optimiste des deux, que vous nous indiquiez quels sont à votre sens les effets à attendre pour pouvoir vous indiquer ce que, pour ma part, je redoute.

DANIEL VILLEY. - Je ne crois pas qu'il se soit agi de réussir par le seul moyen d'une opération de change les redressements et les réadaptations de structure qu'appelle l'économie française. Mais l'opération de change était un préalable indispensable. Des trois sortes de mesures qui viennent d'être prises et que vous venez d'énumérer - dévaluation, libération, réforme financière — il y en avait une qui, pour les responsables de notre politique, constituait une donnée inéluctable, en raison des engagements qui avaient été souscrits : c'est la libération des échanges. Nous étions expressément obligés de la réaliser partiellement à l'intérieur du Marché Commun. Les difficultés qui se sont présentées avec l'Angleterre et avec les Onze, durant les mois de novembre et décembre, nous ont pratiquement contraints d'élargir en partie à l'ensemble de l'O. E. C. E. quelques-unes des mesures favorables que nous nous étions engagés à prendre vis-à-vis de nos partenaires des Six. La libération, donc, étant un impératif inéluctable - et heureux - la dévaluation apparaissait absolument nécessaire. L'opération 20 % du ministère Gaillard avait été suivie d'une hausse des prix assez importante. Elle s'était, du reste, accompagnée de suppression des subventions aux exportations. Finalement, nos prix se trouvaient de nouveau trop élevés, d'un pourcentage que l'on pouvait estimer à environ 10 %. Nous ne pouvions songer à affronter le Marché Commun sur la base d'un taux de change irréel. Je ne vois pas comment on aurait pu concevoir de ne pas dévaluer. Mais ce qui me paraît particulièrement intéressant dans la dévaluation, telle qu'elle a été faite, c'est qu'elle ne se présente pas, ainsi que vous venez de le suggérer, comme une opération de court terme. Pour la première fois, dans notre histoire postérieure à la seconde guerre mondiale, la dévaluation est accompagnée d'une série de mesures sérieusement déflationnistes, et qui me semblent propres à la faire réussir. Qu'est-ce pour une dévaluation que réussir? C'est ne pas engendrer une hausse des prix plus forte que celle qu'impliquait la marge de sécurité qu'ellemême d'avance s'était donnée. Il faut que le nouveau niveau des prix qui s'établit soit tel qu'il permette un équilibre normal et stable de la balance des comptes. Je crois que l'on peut raisonnablement espérer qu'il en sera cette fois ainsi.

Quels sont donc les facteurs qui vont freiner la hausse des prix? D'abord, la libération des échanges elle-même : le fait qu'un grand nombre de produits qui n'étaient pas soumis à la concurrence internationale vont maintenant buter contre le mur du prix mondial. Deuxièmement, le fait que la tendance des prix français se trouve déjà à la baisse, puisque depuis plusieurs mois les prix de gros sont en diminution et que les prix de détail se sont stabilisés. Troisièmement, il y a bien sûr le relatif rééquilibre du budget dont vous avez parlé, mais surtout je crois qu'il n'est pas indifférent de tenir compte de la façon dont ce rééquilibre est acquis. Nous avons certes, d'une part, une augmentation de certaines dépenses d'investissement, mais leurs effets ne peuvent pas se faire sentir sur les prix avant plusieurs mois : pendant plusieurs mois, on fera des programmes plutôt que de passer des commandes. D'autre part, les économies qu'en contrepartie réalise le gouvernement résultent essentiellement de suppression de subventions, et de subventions qui, pour la plupart, maintenaient à des prix artificiellement bas des produits dont la demande est de consommation courante et particulièrement élastique comme le sucre, la confiture, le pain. Les gens dépenseront plus d'argent pour acheter leur pain, leur confiture et leur sucre; pour autant leur demande d'autres produits se trouvera comprimée. Je pense que l'effet déflationniste de la suppression des subventions sera important, pourvu, bien sûr, que l'on tienne avec beaucoup de rigueur à exécuter rapidement toutes les hausses qui ont été décidées. Circonstance favorable, les hausses sont arrivées au mois de janvier, à un moment où les gens n'ont plus beaucoup d'argent parce qu'ils ont célébré les fêtes. Je suis convaincu que, pendant un ou deux mois, la tendance va être à la restriction des dépenses des particuliers et que cela est de nature à permettre que la hausse des prix n'excède pas, disons, 6 % peut-être, ce qui est inférieur à la marge de sécurité que comporte le taux de dévaluation choisi.

Un danger : la récession.

MAURICE BYÉ. — Voir la dévaluation exclusivement dans ses conséquences sur les prix, c'est oublier l'essentiel qui est l'ensemble de la vie économique.

On veut réduire les salaires réels pour réduire les prix de revient, d'une part, la demande globale, d'autre part.

Mais les salaires ne constituent, en fait, ni le seul élément des prix de revient, ni la seule composante de la demande. La France n'est pas entièrement en régime de salariat. Et les monopoles constituent, pour l'industrie, un élément essentiel de l'économie française et européenne : il existe des profits autres que la concurrence.

En outre, il peut y avoir résistance à une adaptation fondée sur la réduction trop exclusive des salaires réels. Il ne faut surtout pas minorer les conséquences capitales des orientations que prendra l'activité intérieure.

Deux hypothèses: Peut-être allons-nous vers une expansion? Le stimulant en pourrait être le développement des exportations. Il pourrait être aussi une politique systématique de dépenses.

Notons, en passant, que c'est un paradoxe que d'avoir soutenu que l'effet des investissements est, à court terme, différent de l'effet de la consommation. A long terme, je préfère les investissements à la consommation, mais, à court terme, l'effet de stimulant des investissements n'est pas supérieur à l'effet stimulant de la consommation. Comme l'impasse budgétaire est réduite, le stimulant à l'expansion, qui en pourrait résulter, se trouve réduit.

Admettons cependant que, de quelque manière, la production soit stimulée. L'expansion mettra alors forcément en danger les résultats extérieurs de l'opération. Elle accroîtra la demande intérieure alors que la demande des pays étrangers, nos meilleurs clients, a pratiquement cessé de se développer. Elle tendra donc à déséquilibrer la balance commerciale.

Ainsi, la solution la plus favorable, du point de vue de l'extérieur, ce n'est pas l'expansion, mais bien la stagnation ou même la récession / Dans cette hypothèse, notre équilibre extérieur peut assez aisément se maintenir, mais nos difficultés intérieures deviennent alors considérables. Car je tiens comme très important le chômage qui peut frapper les industries concurrentes des industries exportatrices à la suite d'une augmentation de contingents. Entre parenthèses : il me paraît paradoxal de soutenir d'un côté que la suppression des contingents ne mettra pas très en danger l'équilibre extérieur et de soutenir aussi que la suppression des contingents créera un frein très efficace à la hausse des prix internes. Ou bien, il entrera des importations additionnelles et alors le frein est efficace, mais le déséquilibre extérieur est grand, ou bien il n'en entrera pas; alors le frein est inefficace et le déséquilibre extérieur peut être petit. Je rappellerai

simplement qu'en juin 1957, alors que nous étions en libération à 82,5 %, la suppression totale de la libération a abouti à une réduction des importations de l'ordre de 10 % et donc que l'on peut peut-être attendre une augmentation des importations de l'ordre de 10 % majorée du fait que le prix en franc de ces importations va être accru dans la mesure de la dévaluation.

Il faudrait donc beaucoup de récession pour rétablir l'équilibre. Il en faudrait d'autant plus que l'objectif à long terme de la double opération dévaluation-libération est d'adapter mieux notre économie à l'économie européenne. Il faut ainsi que les mauvaises industries tombent et que les bonnes industries naissent. Il faut, pour cela, que la maind'œuvre soit très mobile et que la loi dite de Rueff (l'assurance chômage cause du chômage permanent) ne soit pas mise en mesure de jouer. Il faut qu'on laisse aller les choses et que la main-d'œuvre quitte, comme un liquide de bon comportement, le vase communicant qu'elle doit quitter pour se porter vers celui qu'elle doit gagner, c'est-à-dire vers les industries exportatrices capables d'expansion. Mais cela se fera-t-il tout seul et vite? Or si cela ne se fait pas tout seul, l'équilibre est en danger. Je me permets de vous rappeler simplement ce qui s'est passé dans le courant de l'année 1958 : le premier semestre 1958 est un semestre déséquilibré avec des importations couvertes à 72 % seulement par les exportations, ce qui est insuffisant, tandis que le second semestre est un semestre équilibré avec des importations couvertes, en novembre, à 91 %, ce qui est suffisant. Pourquoi? parce qu'au premier semestre il y avait expansion et qu'au second semestre il y a récession.

Si des mesures nouvelles _— et d'un esprit nettement différent — ne sont pas prises (et j'espère bien qu'elles le seront), adaptant et orientant la production dans les directives les plus favorables à l'équilibre extérieur, cet équilibre extérieur pourra être atteint, je le crois, par des moyens « globaux ». Mais il le sera dans le recul de l'activité économique, et non pas dans une récession « frictionnelle », mais dans une mutation de structure génératrice de sous-emploi

technologique.

Voilà ce que je redoute. Le redoutez-vous au même point?

Un mal: l'inflation.

DANIEL VILLEY. - Vous avez évoqué l'aspect social des mesures de décembre 1958. Je sais que, dans beaucoup de milieux syndicaux, du côté des socialistes et même de certains M. R. P., on a prétendu que les mesures adoptées imposaient une charge particulièrement lourde aux travailleurs et constituaient une injustice sociale. Je crois qu'il importe de combattre cette thèse, qui, à mon avis, ne signifie pas grand-chose, et, dans la mesure où elle signifie quelque chose, signifie quelque chose de faux. Je suis extrêmement sceptique sur la possibilité de comparer-avec précision les sacrifices que supportent les diverses catégories sociales de la Nation. Si on se bornait à un examen de sacrifices directs, sans tenir compte des répercussions secondaires, et que l'on confronterait, par exemple, la proportion dans laquelle se trouve atteint le revenu réel d'un particulier qui gagne 5 millions de francs par an au pourcentage d'amputation du salaire réel d'un manœuvre, je suis convaincu --- encore que le calcul ne soit pas facile à faire - que c'est le premier pourcentage qui serait le plus élevé. Mais, en réalité, cette comparaison ne signifie pas grand-chose, car tout dépend, en premier chef, de la mesure dans laquelle les prix vont monter. Si jamais la dévaluation devait déclencher un processus cumulatif de hausse des prix, non seulement elle

aurait détruit sa propre efficacité positive pour le rétablissement de l'équilibre extérieur dans la liberté, mais alors certainement elle aurait des effets socialement très inégalitaires. J'ai essayé de dire tout à l'heure pourquoi je ne croyais pas que le risque soit trop grave d'une hausse des prix dépassant 5 à 6 %. On va relever au moins le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti d'environ 5 %. Les autres salaires suivront sans doute peut-être — et c'est souhaitable aussi bien - avec quelque retard. La charge réelle que l'on va faire peser sur les travailleurs me paraît donc faible. Du reste, il faut bien comprendre que, puisqu'il s'agissait d'accroître les investissements et l'épargne aux dépens de la consommation, l'opération aurait été inconcevable sans demander d'importants sacrifices à ceux qui sont principalement consommateurs — c'est-à-dire aux salariés — et qu'il ne fallait pas peser trop lourdement sur les revenus qui sont susceptibles de fournir de l'épargne. Cet argument me paraît renforcé encore par les prises en considération de l'effet inflationniste des goulots d'étranglement. Un goulot d'étranglement, c'est un produit dont la demande est très élastique par rapport aux prix. Il s'agit toujours essentiellement de comprimer la demande du beefsteak, principal goulot d'étranglement de l'économie française. Cela ne peut se faire qu'en pesant sur les revenus de tous. Y aura-t-il des réactions sociales? Les sacrifices demandés seront-ils acceptés? Ici encore, nous sommes dans le domaine de la conjoncture. Mais jamais les circonstances n'ont été aussi favorables pour que l'on puisse s'attendre à ce que la masse des Français consente les sacrifices qui sont nécessaires au salut du pays. Le climat politique, de ce point de vue, paraît excellent. Le contexte économique l'est aussi, puisque nous sommes en période de légère récession et qu'un tel contexte n'est pas favorable à l'agitation ouvrière. Enfin, je crois qu'il y a dans les masses un regain de civisme indiscutable depuis sept ou huit mois. Dans l'ensemble, les cadres des partis politiques dont le rôle a reculé, les cadres syndicaux aussi, paraissent en ce moment s'épuiser quelque peu vainement à tenter d'exciter un mécontentement qui n'existe pas véritablement dans la Nation, parce que la Nation a l'intuition qu'on a vu juste en lui demandant un sacrifice réduit et très temporaire pour enfin guérir la France du mal de l'inflation. L'inflation, c'est une maladie chronique de l'économie française depuis 1914. Depuis lors, nous n'avons guère connu que quelques répits : la période 1926-1936, l'année 1949, la période qui va de février 1952 à l'automne 1955. L'analyse des statistiques prouve qu'en général, ces périodes de stabilité monétaire ont aussi été des périodes de hausse très substantielle du salaire réel. Bien que la masse des Français ne lise pas les statistiques, elle en a bien quelque obscure intuition. Elle sait que la stabilité monétaire lui est favorable. Je la crois foncièrement consentante aux sacrifices qu'on lui demande pour la reconquérir. Cette inflation chronique qui a été de 13 % en moyenne, en -France, entre 1914 et 1957, c'était une maladie dont la France était seule atteinte de tous les pays industriellement évolués. Nous étions l'homme malade du monde développé. L'inflation atteignait le prestige de notre pays, et non moins la santé de notre expansion économique. L'inflation francaise a créé d'immenses injustices et d'immenses misères. Pensons à la situation d'un si grand nombre de vieux dont elle a fait fondre les économies, et qui ne peuvent maintenant subsister qu'à l'hospice ou aux frais de leurs enfants, parce que l'inflation les a dépouillés. Lorsque l'on pousse des cris parce que les revenus des travailleurs vont pour une période qui va durer quatre, cinq, six mois, peut-être un an, se trouver amputés de 2 ou 3 %, je me demande s'il n'y a pas quelque chose d'un peu monstrueux à oublier ces spoliations

de petites gens et de vieux qu'a réalisés l'inflation. J'espère, quant à moi, que cette période de quarante-cinq ans d'inflation que nous avons vécue, on vient, en décembre 1958, d'y mettre un terme final.

Va-t-il maintenant y avoir expansion ou récession, demandiez-vous tout à l'heure, mon cher Byé? Je crois que l'on ne peut répondre à cette question qu'en faisant intervenir le temps. Il me paraît probable que cela va commencer par une récession, pour un certain nombre de raisons. Parce que l'accroissement des exportations ne peut être immédiat les exportations nouvelles ne porteront dans l'immédiat que sur des produits semi-finis, en nombre relativement restreint. Il faut le temps de conquérir la clientèle, il faut le temps de s'adapter à la concurrence étrangère. Je pense qu'il y aura dans les prochains mois accroissement des importations, mais expansion seulement lente des exportations. Celle-ci procédera, certes, d'un accroissement de la demande étrangère que stimule la dévaluation, mais, plus encore, elle suivra la restriction de la demande française, qui, petit à petit, contraindra nos producteurs à la quête de nouveaux débouchés extérieurs. Nous aurons donc, pendant quelques mois et peut-être davantage, une balance commerciale assez fortement déficitaire, j'en suis convaincu. Mais nous pouvons affronter cette situation, car les récentes mesures d'assainissement financier nous ont permis d'obtenir des crédits étrangers qui nous permettent d'attendre. Ces importations supérieures aux exportations auront un effet déflationniste, elles freineront la hausse des prix qui menacerait le succès de toute l'opération. Si l'on arrive, grace à ce déficit temporaire de la balance extérieure et grâce à une certaine récession prudemment surveillée, à contenir la hausse des prix de telle façon que la stabilisation monétaire se trouve vraiment consolidée, alors j'attends — disons dans un délai d'un'an au plus, et peut-être moins - une expansion considérable de l'économie française. L'expansion de l'exportation, le développement de l'épargne et des investissements cette fois sainement financés permettront, engendreront ces adaptations à long terme dont vous parliez. La première condition pour que la France modernise ses structures, pour qu'elle s'affranchisse des distorsions malthusiennes maintenant omniprésentes dans l'organisme économique français, c'était de mettre l'économie française en contact avec l'extérieur. Pour créer ce contact, il fallait libérer les échanges. Pour libérer les échanges, il fallait dévaluer. Pour que la dévaluation soit une stabilisation durable, il fallait comprimer la demande intérieure. J'ai l'impression que tout cela a été fait ensemble, avec une cohérence vraiment scientifique.

MAURICE BYÉ. - Vous avez parlé de l'inflation, et je la condamne comme vous, de la nécessité de lier l'économie française à l'économie du reste du monde, et j'en suis d'accord, comme vous, de l'utilité qu'il peut y avoir de construire une économie européenne, et je l'admets comme vous. Par contre, certaines de vos références me paraissent inquiétantes. Lorsque vous rappelez la lutte contre l'inflation réussie entre 1926 et 1936, je suis obligé de me rappeler que cette période a comporté au moins plusieurs années assez graves, celles de 1926 à 1928 où nous avons connu un peu de chômage et celles de 1930 à 1938 où, installés dans le bloc or, nous avons connu beaucoup de chômage. Et sans doute le salaire réel horaire était-il le même, mais le bienêtre de la grande masse de la population se trouvait certainement diminué et la satisfaction que nous pouvions avoir de posséder une monnaie digne de l'or était une satisfaction un peu morose! Lorsque nous voyons ainsi que la stabilité monétaire a pu se produire dans une conjoncture de chômage, nous sommes bien obligés de nous demander si l'on ne pourrait

Daniel Villey.

L'État libéral doit laisser s'affronter les intérêts rivaux.

pas concilier l'expansion avec la stabilité elle-même, et si nous pensons à d'autres expériences, nous avons quelques raisons de préférer des expériences comme celles qu'ont poursuivies après la dernière guerre l'Angleterre ou les Pays-Bas dans un climat d'économie très contrôlée. Vous avez dit qu'il fallait penser au temps. Je vous suivrai très volontiers sur ce point. Il faut penser au temps. Or, et en ceci, nous dépassons le problème immédiat que nous offrait l'opération de décembre pour entrer sur un terrain plus large. A quel temps faut-il penser? Est-ce le temps tel que l'anticipent les spéculateurs d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des spéculateurs qui spéculent sur le rapatriement de leurs capitaux en France ou qu'il s'agisse des producteurs qui spéculent sur les prix et les marchés? Est-ce le temps qui convient à un groupe social et disons à une Nation pour fonder ses propres anticipations? C'est là que le libéralismeet quelque chose qui n'est pas le libéralisme peuvent se trouver en conflit. Vous faites confiance aux mécanismes pour déterminer l'optimum de l'avenir national. Mais ces mécanismes sont mis en route par les agents ou les joueurs ou les producteurs actuels en fonction de leur solvabilité et en fonction de l'offre et de la demande présentes. Croyezvous que la seule demande solvable actuelle qui s'exprime sur les marchés donnera la meilleure orientation à l'économie nationale? Je ne le crois pas; parce que la Nation compte plus de générations à naître que de vivants et plus de vivants que de solvables, et plus de besoins que n'en exprime la solvabilité des vivants actuels.

Il faudrait choisir entre une notion purement mécanique, c'est-à-dire purement individualiste, c'est-à-dire purement libérale au sens philosophique du terme de la Nation, et une notion sociale de la Nation. Le vrai libéralisme me semble devoir renoncer à l'anticipation sur le temps propre aux groupes sociaux et admettre qu'il n'y a pas de groupes sociaux dans le temps, mais seulement des vivants qui expriment leurs besoins de vivants. Mais, les vivants agissant seuls n'auraient jamais obtenu un système de prix correspondant à celui que déterminent les allocations familiales, ni un système d'investissements correspondant à celui qu'on réalise pour l'Afrique, pour l'Algérie ou pour l'Énergie Atomique qui bénéficierait à des gens qui ne sont pas nés. Je ne crois pas que le libéralisme soit capable d'exprimer les besoins de quelque chose qui vit.

Il me paraît qu'un philosophe, qui croit à la continuité d'une société et qui est personnaliste ou chrétien, est obligé de penser que les besoins de l'avenir ne s'expriment pas seulement par les courbes d'indifférence du bien-être collectif, telles qu'elles sont dessinées par les économistes libéraux néo-classiques. On peut, à mon sens, reconstruire une économie du bien commun fondée sur le fait que le marché n'exprime pas la totalité des besoins d'un groupe et ne les

exprime qu'imparfaitement.

En conséquence, il est impossible d'admettre ce principe défini sous la forme : « Il faut payer à son prix ce que l'on consomme, » Cela dépend. Vous ne payez pas à son prix ce que vous consommez le jour où vous vivez dans un groupe quelconque et un État quelconque, car cet État est habité d'impôts qui n'ont jamais été neutres, car cet État établit des droits de douanes, même modérés, mais qui créent des distorsions, car cet État fait des dépenses qui profitent plus aux uns qu'aux autres et des investissements qui retirent à la demande actuelle quelque chose : il fausse donc le jeu. Vous ne pouvez vraiment arriver à la neutralité que dans la négligence de l'avenir, si bien d'ailleurs que de vrais libéraux sont logiques s'ils considèrent des charges improductives du type de celles que nous impose la Communauté franco-africaine, comme contraires à l'économie des marchés et à l'économie de la concurrence. Il s'agit, en effet, de l'anticipation d'un avenir qui n'est même pas le nôtre, ni même celui de nos enfants, mais qui est celui des enfants de gens dont on dit qu'ils en ont trop.

DANIEL VILLEY. - En évoquant l'inflation chronique dont la France souffrait depuis 1914, j'ai parlé d'un certain nombre de paliers durant lesquels cette inflation avait été interrompue, et même parfois relayée par des périodes de déflation. J'ai signalé ces parenthèses, mais non pour exalter la politique qui a pu être menée pendant certaines d'entre elles. Le premier article de moi qui ait été publié s'appelait « l'Or, fausse monnaie », il est de 1934 et réclamait la dévaluation et une politique d'expansion monétaire. Personne aujourd'hui, qu'il soit libéral ou non, orthodoxe ou non en matière monétaire, ne songe à défendre la déflation comme système. Mais cela ne veut pas dire qu'un peu de rigueur monétaire et de récession temporaire ne doivent pas nécessairement accompagner toute stabilisation monétaire. C'est là le prix dont, pour nous, il faut payer les fautes passées, et la reconquête d'une monnaie!

En 1926, en 1949, en 1952, une certaine contraction qui s'est produite a été sans doute utile pour confirmer la stabilité. On s'habitue, en période d'inflation — et c'est d'ailleurs l'un des plus grands maux de l'inflation — à vivre en état de suremploi. Une récession modérée et limitée dans le temps doit alors contraindre les entreprises marginales à disparaître ou à se reconvertir, et la

Maurice Byé.

L'État doit intervenir, agir, orienter, choisir.

main-d'œuvre à se reclasser d'une façon plus rationnelle. Les alternatives que vous avez évoquées me rappellent un apologue suggestif. De même qu'il est trois qualités dont apparemment une femme — les lectrices de France-Forum exceptées - ne peut habituellement réunir ensemble plus de deux : le charme, l'intelligence et la vertu, de même, disait naguère M. Sauvy, y a-t-il trois objectifs de politique économique dont on ne peut jamais atteindre ensemble que deux à la fois. Ce sont la liberté économique, le plein emploi et la stabilité des prix. L'Angleterre de sir Stafford Cripps avait choisi le plein emploi et la stabilité des prix — mais elle avait gardé le rationnement, elle avait sacrifié la liberté. L'Allemagne d'Adenauer et d'Ehrard avait choisi la stabilité des prix et la liberté, mais elle a longtemps connu le chômage. Quant à la quatrième République française, elle avait choisi la liberté et le plein emploi : elle était vouée à l'inflation chronique. Nous allons maintenant, après l'Angleterre et l'Allemagne, à notre tour, faire mentir l'apologue. Voici que nous réalisons le plein emploi dans la liberté. Vous avez précisément évoqué ce problème de la liberté, du libéralisme économique. Je vous avoue que je ne crois pas juste de considérer l'ensemble des mesures qui viennent d'être prises comme étant l'application d'une doctrine économique quelle qu'elle soit. Les mesures qui viennent d'être prises devaient être prises. N'importe qui - libéral, socialiste, coopératiste, corporatiste - qui se serait trouvé au pouvoir à ce moment-là n'en pouvait pas prendre d'autres. Comme l'a dit M. Rueff lui-même, la marge de choix qu'of-

fraient les circonstances était extrêmement faible et ne laissait qu'une part infime aux options doctrinales. Étant donné le Marché Commun, étant donné la nécessité d'une certaine libéralisation des échanges pour tenir nos engagements vis-à-vis de l'O. E. C. E., la dévaluation s'ensuivait comme une nécessité, et des mesures déflationnistes étaient l'accompagnement inévitable pour que la dévaluation puisse réussir. Les adversaires du libéralisme auraient bien tort de se sentir lésés ou humiliés, et les libéraux rendraient à leur propre cause le plus mauvais service s'ils allaient crier victoire. On a fait ce qu'il fallait faire, ce qu'on ne pouvait pas ne pas faire. Lorsque l'on discute de doctrines, il s'agit de choses entre lesquelles on peut choisir. Ce n'était pas le cas. Vous venez, mon cher Byé, de dresser un commencement de réquisitoire contre le libéralisme économique. Or moi qui m'imaginais être un libéral assez extrême, je me suis assez mal reconnu dans l'image que vous en avez évoquée. Vous avez considéré, semble-t-il, que le libéralisme était exclusif de toute espèce de politique économique et, en particulier, de toute espèce de politique économique à long terme. Je n'ai jamais conçu ainsi le libéralisme et je ne connais guère de libéraux qui le pensent de la sorte.

Le libéralisme, cela consiste à vouloir que l'économie demeure constituée en mode de jeu. C'est-à-dire qu'il faut que les divers sujets économiques s'affrontent sur le marché dans une contention soumise à une règle conventionnelle et dont le résultat demeure aléatoire. Le laissez-faire que vous avez manifestement en tête est seulement l'un des types concevables de jeu économique. C'est un type extrême, en quelque sorte. C'est un jeu dont la règle est particulièrement simple et totalement immuable, et peut s'énoncer tout entière de la façon suivante. Il y a cinq coups défendus : tuer, voler, mentir, s'associer, asservir. Telle est la règle du jeu du laissez-faire. Si, en effet, Byé, nous sommes, vous et moi, concurrents sur le marché, et si ces cinq issues-là me sont fermées, il ne me reste plus qu'un seul moyen de l'emporter sur vous : fabriquer à moindre coût des produits de meilleure qualité que les vôtres. Je vous subtiliserai alors vos clients d'une façon qui satisfera le principe économique. Mais si l'une quelconque des cinq autres voies m'était ouverte, le laissez-faire ne pourrait plus fonctionner. Or cette règle du jeu particulier, qui est celle du laissez-faire, je ne crois pas qu'elle aboutisse nécessairement à sacrifier les objectifs à long terme, car les individus épargnent et investissent, dans leur intérêt personnel. Ce qui me paraît grave, c'est que le laissez-faire méconnaît et exclut du jeu un intérêt spécifique qui est très important et qui est l'intérêt national. L'intérêt national, tel je le conçois, est comme quelque chose d'extérieur aux intérêts individuels, de complètement différent d'eux par sa substance : il est fait d'intérêts de culture, d'intérêts de puissance, d'intérêts de structure, d'intérêts de croissance. Le jeu de l'intérêt national doit être joué dans le jeu des intérêts. Il ne peut l'être que par l'État. Le libéralisme m'apparaît comme un régime dans lequel l'État, d'une part, édicte une règle du jeu qui n'est pas forcément celle du laissez-faire (qui peut être beaucoup plus compliquée, qui peut être variable alors que celle du laissezfaire était stable, etc.) et en impose le respect, mais où, d'autre part, il intervient comme un joueur dans le jeu, comme champion d'un intérêt parmi les autres, analogue aux autres, rival des autres et qui est l'intérêt national. Ce qui seulement est interdit à l'État libéral, c'est de mettre fin au jeu, à la pluralité des joueurs et de prétendre substituer une solution planifiée à celle qui résulte de l'affrontement des intérêts rivaux, parmi lesquels l'intérêt national représenté par le gouvernement.

Si donc vous me demandiez une formule qui définisse

l'intervention libérale, je crois que je proposerais celle-ci : dans l'économie libérale, l'État est champion du seul intérêt national et seul champion de l'intérêt national. Entre l'État paternaliste d'autrefois, protecteur de tous et gardien du « bien commun » d'une part, et, d'autre part, l'État totalitaire qui nous menace, telle me semble être la formule libérale. Si l'État prohibe l'esclavage, ce ne doit pas être dans l'intérêt des esclaves dont il n'est point chargé, mais dans l'intérêt de la Nation dont l'être serait diminué par d'inhumaines institutions. Pourvu que l'État se cantonne dans son rôle de défense de l'intérêt national ainsi considéré, un intérêt spécial et spécifique, extérieur aux autres intérêts, jouant avec eux sur le marché, je pense que le principe du libéralisme est gardé.

Je suis convaincu qu'en dehors de la solution communiste, on ne fera chez nous du positif qu'à condition de repenser d'une manière favorable la propriété, le marché, le profit, la spéculation, toutes ces institutions qui avaient pris pour nous une couleur antipathique et qui sont pourtant les conditions indispensables de la liberté et de la dignité humaines et qui peuvent maintenir les équilibres fondamentaux, assurer les adaptations nécessaires, éviter la société dictatoriale.

· MAURICE BYÉ. — Je vous répondrai simplement ceci : que l'État ne peut se considérer comme rival des intérêts particuliers. Dans le cas qui nous occupait tout à l'heure, l'intérêt de la Nation est d'abord d'adapter l'économie française à l'économie européenne; cette adaptation ne sera pas faite par le libre jeu concurrentiel des intérêts particuliers, si bien d'ailleurs qu'on a vu qu'il fallait, à l'encontre de la doctrine, encourager la conclusion d'ententes industrielles européennes. Car l'État doit intervenir, l'État doit agir. l'État doit choisir, l'État doit orienter une politique. Cette politique est nécessairement sélective, c'est-à-dire qu'elle comporte des choix, si elle tend à l'intérêt de la Nation à long terme. Ces choix ne peuvent être faits que par un État impartial soucieux d'équité. J'espérais et j'espère toujours que, lorsque la France vient de mettre à sa tête un gouvernement fort et stable, ce gouvernement fasse les choix et les impose. Pour la première fois, depuis bien longtemps, nous avons affaire à un État capable d'agir et d'orienter autrement qu'à contre-temps. Si les conséquences d'une orientation libérale sont bien ce que je redoute et tendent à se manifester, je ne doute pas que les hommes responsables de la vie nationale les perçoivent et prennent des décisions inspirées d'un autre esprit.

Dans l'ordre de la pensée, vous me permettrez de dire que je suis presque horrifié de voir qu'un système libéral que beaucoup d'entre nous avaient cru dépassé et en présence duquel ils avaient espéré voir s'édifier une doctrine et une pratique différentes, a repris pleine vigueur. Il l'a fait à l'occasion du sous-emploi allemand et d'une économie américaine en situation dominante dans le monde, c'est-à-dire dans une situation tout à fait contraire au principe d'égalité des économies qui est à la base du libéralisme.

Nous assistons dans de nombreux pays du monde occidental à un véritable triomphe du libéralisme. Ce triomphe de l'économie de marché me paraît mettre en péril toutes les valeurs de justice et de progrès humain pour lesquelles nous avons combattu.

Je crains que le conflit entre libéralisme et communisme, si on les laisse s'affronter seuls, donne la victoire au communisme. C'est pour cela que j'espère vivement qu'une solution qui ne soit ni libérale ni communiste soit encore viable : la solution d'une économie orientée, à long terme, qui a sa finalité propre et ses moyens propres.

Pour une politique d'expansion régionale

par JEAN-FRANÇOIS GRAVIER.

L'auteur de "Paris et le désert français" préconise de nouvelles structures régionales dans le cadre d'un plan de déconcentration, la congestion urbaine caractérisant les pays sous-développés.

A naissance de l'aménagement du territoire coincide avec la grande crise des « pays noirs » britanniques, c'est-à-dire avec la fin du règne du charbon. C'est en 1931, en effet, que le Board of Trade invita les cinq universités de Cardiff, Newcastle, Manchester, Liverpool et Glasgow « à procéder à une enquête dans les régions souffrant le plus du chômage (1) ». C'est en 1934 que fut promulguée la « Loi sur les régions spéciales », afin d'y encourager la création de zones industrielles appelées trading estates. C'est en 1939 que le rapport Barlow propose, pour la première fois, un plan d'orientation de l'industrie fondé sur la décongestion de Londres et l'implantation de fabrications légères très diversifiées dans ces « zones déprimées » qui avaient été l'orgueil de l'ère victorienne. C'est, enfin, le 15 juin 1945, que le Distribution of Industry Act organise la politique des development areas qui, en dix ans, permettra la création de 800 usines et d'environ 300 000 emplois.

Pourtant, lorsque l'on examine l'évolution démographique de la Grande-Bretagne, on constate que, malgré cette politique, la croissance des vieilles régions industrielles a été notablement inférieure à la moyenne nationale. Entre 1931 et 1951, l'Angleterre et le Pays de Galles ont accru leur population de 9,5 %; mais la progression n'atteint pas 2 % dans le Lancashire, et le Glaperdu. morganshire (Cardiff) а 23 000 habitants. De même, en Écosse, le comté de Lanark (Glasgow) n'a augmenté que de 1,7 %.

A vrai dire, les deux phénomènes les plus marquants sont la stabilisation, puis le déclin du *Greater London*, et la forte expansion de toute l'Angleterre centrale. D'une part, l'agglomération londonienne comptait 8 216 000 habitants en 1931, puis 8 348 000 en 1951 et depuis cette date perd environ 17 000 personnes par an (estimation fin 1958: 8 222 340). D'autre part, des collines

(1) Paul Romus. Expansion économique régionale et Communauté européenne . Leyde, 1958.

du Devon à l'estuaire du Humber et de la Mersey à Douvres, il n'est pas un comté dont l'accroissement soit inférieur à 10 %; on note, en particulier, la spectaculaire renaissance de zones naguère essentiellement agricoles et en voie de dépeuplement, telles que le Hereforshire et le West Suffolk.

Cette évolution britannique est-elle exceptionnelle, anormale, paradoxale? En aucune manière, puisque nous observons le même renversement de tendance aux États-Unis, où New-York a perdu 120 000 habitants depuis 1950 (estimation fin 1958 : 7 771 509) et où les grandes agglomérations denses « éclatent » littéralement au profit de leur lointaine banlieue rurale, voire de régions jusque là déshéritées. Entre mars 1950 et mars 1956, la population américaine a augmenté de 9,8 %, celle des villes importantes (plus de 50 000 habitants) de 4,7 % seulement et celle des communautés rurales situées dans les metropolitan areas (zones d'influence urbaine) de 55,8 % (en valeur absolue: 6 106 000, soit 42 % de l'accroissement 'national). Entre 1930 et 1956, les plus fortes expansions démographiques, supérieures à 50 %, sont enregistrées non seulement en Californie, en Floride et dans le Texas, mais aussi dans des États comme l'Arizona, le Nevada, l'Utah, le Colorado, etc. Décongestion urbaine, industrialisation de l'ouest et du sud, telles sont les lignes de force de la géographie économique des U.S.A. depuis la seconde guerre mondiale.

Il nous fallait insister sur ces faits encore peu connus, car beaucoup d'esprits paresseux, imprégnés des idées du XIXº siècle, s'imaginent que la concentration humaine poussée jusqu'au gigantisme est une « loi » du progrès technique. Or c'est le contraire qui est vrai depuis que nous sommes entrés dans l'âge néotechnique, c'est-à-dire depuis que l'électricité, le transport routier et les télécommunications peuvent intégrer à la vie économique toutes les zones habitables, tandis que la motorisation

individuelle rend intolérable l'encombrement des « mégalopolis ». Désormais, la congestion urbaine caractérise les pays sous-développés, c'est-à-dire ceux où l'infrastructure moderne est encore limitée à quelques centres privilégiés. Autant l'afflux grégaire des fellahs vers Alger ou Casablanca est encore inévitable pendant une certaine période, autant le gonflement persistant de l'agglomération parisienne est maintenant injustifiable et explicable seulement par les vices de la structure française.

Or il a fallu attendre 1950 pour qu'un ministre français, M. Claudius Petit, se fasse l'apôtre de l'aménagement du territoire. Il a fallu ensuite attendre 1954-1955 pour que M. Mendès-France organise l'aide financière à la décentralisation industrielle et soumette à un agrément spécial les constructions ou extensions d'usines dans la région parisienne, puis pour que M. Pflimlin élabore les principaux instruments de l'expansion régionale (plan de décentralisation administrative, sociétés de développement et d'équipement, programmes d'action régionale, etc.). Enfin, on doit à M. Sudreau les ordonnances du 31 décembre 1958, qui codifient et complètent les mesures antérieures (notamment par la mise en application de certaines dispositions inscrites dès 1957 dans la loi-cadre de M. Chochoy.)

La simple énumération de ces personnalités montre que les tendances politiques, les plus diverses ont contribué à la mise en œuvre de la politique de décentralisation et d'expansion régionale, dont l'opinion tout entière reconnaît maintenant la nécessité. Mais cette unanimité ne signifie pas qu'un accord se soit établi, même au sein des administrations publiques, sur un ensemble de notions et d'objectifs parfaitement clairs. En particulier, l'action économique régionale souffre de confusions certaines, à la fois quant à ses buts et quant à ses modalités.

Ainsi, la nécessité d'un équilibre régional des activités demeure le plus souvent méconnue, et d'abord par les intéressés. Incapables d'imaginer autre chose que ce qu'ils connaissent, beaucoup proclament encore que leur département est « à vocation essentiellement agricole », ou même « essentiellement rurale » (ce qui n'a aucun sens). Ils

ne voient de salut que dans les adductions d'eau et la production fourragère. Pourtant, l'expérience montre que tous les départements français (une vingtaine), où l'agriculture absorbe la majeure partie de la population active, constituent autant de « zones, faibles »; les salaires et les revenus y sont plus bas qu'ailleurs, l'émigration généralement plus forte. Au contraire, un bon équilibre agriculture-industrie (Doubs, Eure, Haute-Marne, par exemple), voire agriculture-industrie-tourisme (Haute- Savoie) favorise la prospérité générale, et d'abord celle des cultivateurs, non seulement parce qu'elle leur permet une meilleure commercialisation de leurs produits, mais encore et surtout parce que la diverde vie plus élevé, tandis que la pratique. des bas salaires endort les patrons, industriels ou agriculteurs, dans une fausse sécurité et les détourne des modernisations nécessaires. Au contraire, c'est grâce aux efforts constants imposés par la concurrence salariale que les industries parisiennes ont manifesté dans le passé un esprit d'entreprise incontestablement supérieur moyenne nationale. La politique d'expansion régionale doit donc tendre à susciter partout des complexes économiques où la présence d'activités en expansion provoque une concurrence analogue et oblige les endormis à se réveiller ou à « passer la main ».

D'autres objections, plus désintéres-

Les ateliers Peckly,

Une usine "verte".

sité sociale est un puissant facteur d'enrichissement intellectuel, donc de dynamisme économique.

Cependant, beaucoup d'exploitants agricoles, employant des ouvriers, se refusent à considérer autre chose que les hausses de salaires provoquées par l'installation d'une usine. De même, beaucoup d'industries en récession chronique (souvent par leur faute) multiplient les objections et les obstacles à l'implantation d'entreprises qui viendraient, « prendre leur main-d'œuvre ». Les uns et les autres ne voient pas que la meilleure fraction de cette main-d'œuvre émigre déjà vers des régions et des professions capables de lui assurer un niveau

sées, proviennent de ces esprits « victoriens » qui n'imaginent pas la vie industrielle autrement que sous la forme de vastes concentrations aux cheminées fumantes, le long d'un canal ou d'une grande artère ferroviaire. Il est absurde, à les croire, de prétendre faire vivre des industries dans le Cantal ou dans la campagne gasconne.

Là encore, ce sont les faits qui répondent. En 1958, les deux tiers des 100 usines créées en province par des entreprises parisiennes se situent dans des zones rurales (agglomérations de moins de 5 000 habitants). Quant à la campagne gasconne, nous voyons une fabrique d'instruments agricoles passer de 20 à 100 salariés en trois ans à Berdouès, par Mirande (Gers), et une fabrique d'emballages plastiques doubler son chiffre d'affaires en un an à Vic-Fézensac. De leur côté, les Monts du Forez, à défaut du Cantal, nous offrent un atelier de jouets qui, installé en 1956 sur le haut plateau de Saint-Anthème (altitude 940), emploie maintenant 80 ouvrières. Et l'on pourrait évidemment multiplier les exemples. En fait, comme nous l'avons déjà écrit, « on peut non pas fabriquer n'importe quoi n'importe où, mais fabriquer quelque chose partout où il existe des hommes, une route et une ligne électrique ».

D'autre part, la formation, à partir d'usines relativement isolées, des complexes industriels évoqués ci-dessus est d'autant plus facile que la « révolution automobile » a considérablement élargi les cadres traditionnels de vie. A 50 kilomètres de Clermont-Ferrand, le petit industriel auvergnat perd beaucoup moins de temps pour faire achats, ventes ou démarches dans cette capitale régionale que son collègue de Mantes obligé de se rendre à Paris. A 15 kilomètres d'Issoire, soit une demi-heure de cyclomoteur ou d'autocar, l'ouvrier villageois est moins éloigné de son lieu de travail que le banlieusard de Trappes ou de Livry-Gargan.

C'est donc à partir de ces nouvelles facilités matérielles qu'il faut concevoir la politique économique régionale, instrument de revitalisation qui doit porter ses fruits jusqu'à l'échelon de la « zone d'emploi », c'est-à-dire approximativement du canton.

Les objectifs d'une telle politique sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. En quantité, il s'agit de réaliser le plein emploi, c'est-à-dire de faire face aux accroissements de la population active non agricole, sur lesquels nous sommes bien renseignés jusqu'en 1965, grâce à une remarquable étude de M. Febvay (1). Ainsi, nous pouvons estimer que l'expansion spontanée de l'économie alsacienne permettra de créer les quelque 40 000 emplois souhaitables (soit une augmentation inférieure à 10 %) et exigera même, probablement, une immigration en provenance d'autres pays du Marché Commun. En revanche, nous savons qu'un effort psychologique, plus encore que matériel, sera nécessaire pour accroître l'emploi non agricole de plus de 25 % dans le Lot, de plus de 30 % dans le Gers et la Lozère. Car ces pays ne souffrent pas d'une malédiction de la nature, mais d'une extinction de l'esprit d'entreprise.

^{(1) 4} Perspectives d'évolution naturelle de la population par département 2, dans Études Statistiques, octobre-décembre 1957.

Le grand problème est donc, en fin de compte, de ranimer ou de développer sur tout le territoire cet esprit d'entreprise, d'harmoniser sa diffusion avec la distribution des ressources humaines et physiques. C'est là l'objectif qualitatif: créer des fovers de recherche, attirer des activités motrices, encourager des pionniers. Chaque Université doit devenir le cerveau de l'économie régionale; chaque centre industriel spécialisé doit créer des organismes d'études et des laboratoires, depuis la ganterie de Millau jusqu'à la robinetterie du Vimeu; chaque ville doit s'équiper pour participer à la décentralisation culturelle et artistique. De même, les « activités motrices » peuvent être très diverses : la Cie Nationale du Bas-Rhône-Languedoc, l'horlogerie comtoise, le décolletage savoyard, la décentralisation de l'électronique en Normandie, la soudaine expansion du tourisme en Corse, voilà quelques exemples de ces « locomotives » qui entraînent les esprits sur la voie de l'initiative. Enfin, dès maintenant, il n'est pas de région où l'on ne trouve quelques pionniers : parfois un artisan local qui a su devenir industriel, comme à Berdouès, plus souvent un «étranger» qui n'a pas craint, par exemple, de créer une fabrique de machines-outils de précision dans le Rouergue.

Les uns et les autres peuvent être efficacement aidés par ces organismes d'investissement qui se multiplient depuis trois ans : Sociétés de développement qui, par leurs participations et leurs prêts, mettent l'épargne régionale au service de l'économie régionale; Sociétés d'équipement, qui créent les structures d'accueil : zones industrielles, usines cédées en location-vente, zones d'habitation. Il reste à généraliser ces méthodes et ces actions dans les provinces sous-dévelopées de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest.

Il reste surtout à édifier ces structures régionales cohérentes et complètes qui exprimeront l'option définitive de l'État en faveur de la déconcentration. Lorsque des pouvoirs régionaux comparables aux intendants de Louis XV éviteront les recours continuels et paralysants aux autorités parisiennes, lorsque la province aura reçu quelques-unes de nos Grandes Écoles, lorsque les « corps intermédiaires » auront retrouvé des libertés et des responsabilités, alors le monstre urbain qu'est notre capitale abusive cessera de drainer les élites nationales et suivra la même évolution que ses homologues américain et britannique, alors la France entière pourra retrouver son équilibre dans le cadre d'une économie plus humaine.

SIGNIFICATION ET PORTÉE

La défaite subie par les « non » le 28 septembre a été confirmée

C'EST une des raisons d'être des consultations électorales que de renseigner les pouvoirs publics et le pays luimême sur l'évolution de l'esprit public : elles entrebâillent une fenêtre sur ce domaine obscur, énigmatique, difficilement pénétrable. A cette mission, les dernières élections n'ont pas failli, mais leurs enseignements sont si surprenants, si déconcertants qu'on ne sait plus comment les interpréter : l'oracle est obscur, et l'on n'aura pas

fini de sitôt d'en scruter les prophéties. Risquons-nous-y néanmoins en considération de l'importance de l'événement.

Il n'est peut-être pas inutile de faire justice de deux objections qu'on a souvent entendu élever contre la portée de ces élections. Les résultats n'en auraient aucun intérêt, car l'électorat, soumis depuis des mois à une pression insidieuse et constante, n'était plus libre de s'exprimer spontanément. Du reste, qu'il fût libre ou non importe peu, le

mode de scrutin ayant pour effet naturel et délibéré de déformer complètement l'image de l'opinion publique. Ne prenons pas la peine de réfuter sérieusement la première objection : ce serait faire trop d'honneur à une réaction d'humeur qu'excuse le dépit d'une défaite électorale mal surmontée. La seconde objection est plus sérieuse : elle tire son fondement de la nature d'un scrutin qui opte théoriquement pour l'efficacité au détriment de la justice distributive :

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 30 novembre 1958 marque-t-il le début d'un chapitre totalement nouveau de notre vie politique?

le 30 novembre par un corps électoral avide de changement.

la dernière consultation en a encore exagéré le pouvoir déformant. N'a-t-il pas fallu en moyenne vingt fois plus de voix à un communiste qu'à un candidat de l'U.N.R. pour être élu? Ceci rappelé, et qui doit l'être constamment pour prévenir des conclusions erronées, les résultats des élections gardent leur valeur intacte : il suffit de considérer les voix au lieu des sièges. Auquel des deux tours? Au premier, bien sûr, avant que n'entre en action la mécanique

subtile et douteuse des reports et des désistements : c'est du moins la recommandation habituelle. Avouerai-je que je ne partage pas entièrement ce point de vue? La sévérité pour le second tour ne se justifierait que si les candidats pouvaient disposer de leurs électeurs comme d'une marchandise dénuée de volonté propre, et la comparaison entre les deux tours ne serait privée de tout intérêt que si les voix se reportaient mécaniquement d'un candidat sur l'autre

en suivant des chemins tout tracés. Mais que les choses soient loin de se passer ainsi, la dernière expérience que nous venons de faire du scrutin à deux tours le montre assez : certains candidats ont vu leurs électeurs les abandonner, et ceux de l'U.N.R. ont augmenté leurs suffrages dans des proportions tout à fait imprévisibles. Pour la connaissance des mouvements d'opinion, les transferts d'un tour à l'autre ne sont pas le phénomène le moins instructif.

Disposant donc des résultats de deux tours de scrutin, nous ne manquons pas d'indications sur les orientations de l'esprit public.

Deux questions dominent toutes les autres, entre lesquelles le lien est étroit. Ces élections s'inscrivent-elles dans le prolongement des précédentes consultations ou marquent-elles un changement profond dans la structure de l'opinion ? Si changement il y a, s'agit-il d'un accident passager, contre-coup momentané des événements récents, ou annonce-t-il le commencement d'un chapitre entièrement nouveau de la vie politique? L'une et l'autre question sont essentielles. elles commandent l'interprétation non seulement des résultats électoraux, mais de notre avenir. Il est relativement plus facile de répondre à la première, qui peut s'appuyer sur des données numériques, objectives, qu'à la seconde où entre par force une part appréciable d'interprétation personnelle. En fait, les deux points de vue se mêlent étroitement, comme on va le voir à propos de chacun des principaux phénomènes mis en lumière par les élections.

Disons tout de suite que le changement est considérable : il passe largement .les prévisions. On s'attendait plutôt à ce que, après la majorité du référendum, le corps électoral revienne à la normale et manifeste par ses votes que tout rentrait dans l'ordre. Or, loin de rentrer dans son lit et de reprendre son cours paisible entre les deux rives habituelles de la gauche et de la droite, le fleuve s'en est éloigné davantage encore. Le changement l'a manifestement emporté sur la continuité; pour quelle durée? vers quel avenir? C'est à quoi nous essaierons de répondre, en considérant quelques leçons des récentes élections.

L'événement vraisemblablement le plus important est le recul communiste. Déjà le résultat du référendum avait rendu évident que plusieurs centaines de milliers d'électeurs communistes, ayant à choisir entre les consignes du parti et le « oui » au général de Gaulle, n'avaient pas suivi les mots d'ordre. Mais le référendum est une chose et la désignation d'un député une autre : le facteur personnel, qui avait joué en faveur du « oui », devait normalement jouer deux mois plus tard en faveur des candidats communistes. Aussi s'attendait-on généralement que le parti communiste, sans retrouver un total tout à fait aussi élevé qu'au 2 janvier 1956, récupérerait entre la moitié et les deux tiers de ceux qui lui avaient été infidèles le 28 septembre. Or le parti communiste a bel et bien perdu 1 650 000 voix, soit 30 % du total obtenu en janvier 1956. La perte est considérable, si considérable même qu'elle

conduit à se demander rétrospectivement si le nombre des électeurs communistes qui ont voté « oui » au référendum n'était pas déjà plus élevé qu'on ne l'a cru et si l'on n'a pas sous-estimé l'ampleur des « non » provenant de non-communistes. Deux observations soulignent l'ampleur du recul : l'électorat communiste était le plus stable de tous au point que son immobilité était devenue un axiome de la réflexion politique. Le chiffre absolu variait, depuis treize ans, dans des limites étroites et le pourcentage par rapport aux suffrages exprimés n'était jamais tombé au-dessous de 25 %. Or il s'abaisse brusquement à 18,9 %. Sur ce fond de grande stabilité, le recul prend tout son relief. D'autre part, le phénomène est absolument général : il n'y a pas un département où les voix communistes ne soient en diminution, dans des proportions qui varient beaucoup d'une région à l'autre, mais dont la tendance est uniforme. La signification de l'événement serait plus limitée et infiniment moins probante, si c'était le fait d'une région déterminée : son universalité lui confère une extrême importance : les circonscriptions rurales y ayant leur part aussi bien que les urbaines, la France du Nord tout autant que celle du Midi, il est clair que ce changement est un phénomène de portée nationale.

Ce changement reconnu, surgit la seconde de nos questions : accidentel ou durable? La réponse est plus ambiguë: s'il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, il est sage de se souvenir que près d'un électeur sur cinq garde sa confiance au parti communiste. Cependant nous inclinons à penser que cet échec marque le début d'une courbe descendante : nous venons d'observer les prodromes d'un dépérissement progressif qui doit se poursuivre régulièrement si les circonstances environnantes restent ce qu'elles sont. On est trop souvent tenté de considérer le parti communiste comme foncièrement différent de tous les autres : s'il s'en distingue effectivement par, ses structures internes et par son idéologie, ses militants ne sont pas d'une autre espèce, et moins encore ses électeurs : le parti communiste a souffert du même discrédit général qui a atteint les autres partis. Il est à son tour devenu un vieux parti : on n'a pas assez pris garde à la sclérose qui l'envahissait lui aussi ; à force de pratiquer les règles du jeu parlementaire et de subordonner sa stratégie à des objectifs électoraux, il a été absorbé par le système et est atteint par la réaction excessive et passionnelle qui se développe contre les institutions parlementaires. Il a perdu partiellement son prestige de force révolutionnaire, sans rassurer pour autant ceux qu'il a toujours effrayés ni désarmer leur anti-communisme. Il

paye aujourd'hui, à retardement, son attitude au moment de la révolution hongroise, et aussi son isolement systématique depuis 1947. Jamais les esprits n'ont été aussi peu disposés à refaire le Front Populaire : les électeurs socialistes, qui ont eu à choisir au second tour entre un communiste et un U.N.R., ont presque toujours reporté leurs voix sur l'U.N.R.; en sens inverse, les désistements communistes, au reste fort rares, n'ont pour ainsi dire jamais profité à ceux qui devaient en bénéficier. Si profond est le fossé qui court entre le parti communiste et les autres tendances de l'opinion.

Enfin est-il déraisonnable de rattacher le recul du parti communiste à des facteurs d'explication plus généraux! La France présentait une anomalie prononcée par rapport aux autres sociétés politiques de structure analogue et de développement comparable, avec sa forte proportion d'électeurs communistes. N'est-il pas curieux que ce soit précisément au moment où la France rattrape son retard, où une expansion économique d'une rapidité et d'une ampleur sans précédent - pour la France modifie les structures de sa population que le communisme enregistre son premier recul appréciable? De là à penser que la France s'aligne sur les autres sociétés industrielles et que cellesci sont réfractaires au communisme, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. Bornons-nous modestement à affirmer que, pour la première fois depuis 1944, le rétrécissement progressif de l'électorat communiste et l'affaiblissement consécutif ou simultané du parti communiste devient une éventualité raisonnablement concevable.

A la condition déjà énoncée que le contexte ne subisse pas de modifications trop profondes, ni dans le rapport des forces politiques, ni dans la conjoncture économique, ni dans la structure de la société. Une crise grave et prolongée, l'appauvrissement, la prolétarisation ou le retour à la condition prolétarienne de catégories nombreuses ou encore l'instauration effective d'un fascisme, auraient de grandes chances d'interrompre le déclin communiste et lui restitueraient probablement les possibilités de manœuvre et d'influence que l'évolution de ces dernières années lui a fait perdre.

Une autre formation politique a essuyé un échec plus sensible encore, mais dont la signification ést moins douteuse : le parti radical. Son recul est plus difficile à mesurer du fait de son émiettement en plusieurs tendances. Mais deux remarques font saisir l'ampleur de son désastre. Le parti radical a toujours été un parti de personnalités : or la plupart des personnalités radicales sont restées sur le carreau qui au premier

tour, qui au second, le plus grand nombre s'étant sans doute retiré entre les deux, ce qui est révélateur du peu de chance qu'eux-mêmes s'accordaient. Toutes les tendances du radicalisme ont été atteintes indistinctement, les leaders du « oui » comme ceux du « non », les porteparole du néo-radicalisme comme les protagonistes de l'anti-mendésisme. D'autre part, le parti radical a dû une part de son grand rôle politique à sa position charnière : or le voici rejeté sur les bords du jeu politique. Ici encore le changement l'emporte sur la continuité : l'électorat a signifié son congé, que tout donne à croire définitif, au parti qui s'est identifié à la IIIe République, qui a réussi à se refaire une place dans la IVe, mais que la tentative de Mendès-France n'a pas réussi à régénérer, et qui expire au seuil de la Ve. La IIIe République agonise en 1958.

Les autres formations traditionnelles de la IVe République ont beaucoup mieux résisté, et les variations de leur représentation parlementaire traduisent très mal la stabilité de leur corps électoral. Ainsi le parti socialiste retrouvet-il au premier tour, à quelques milliers de voix près, le chiffre de ses voix de 1956 et améliore même légèrement son pourcentage (de 14,8 à 15,5). Le second tour lui a été moins favorable.

Le M. R. P., de même, avec un léger progrès, et sa résistance aux effets réputés désastreux du scrutin d'arrondissement, n'est pas la moindre surprise de cette consultation fertile en imprévus. Les changements se manifestent au niveau des élus : la plupart des personnalités connues: anciens ministres, présidents de commission, sont écartées et des inconnus sont élus. Même les formations établies n'ont pas échappé à cette volonté de nouveauté qui constitue un des traits les plus saillants de l'esprit public. Les bizarreries du scrutin ont entraîné un autre changement totalement imprévu : dans les rapports d'importance entre S.F.I.O. et M.R.P., le groupe socialiste, habitué depuis des années à être le plus nombreux et qui s'attendait à conserver cette avance, se trouve très diminué derrière un M.R.P. qui ne s'est pas laissé entamer par la poussée à droite du corps électoral. La S.F.I.O., réduite à une quarantaine de députés, ne peut plus prétendre à la direction de l'éventuelle opposition, et le M.R.P. recouvre une plus grande liberté d'action. Ce seront demain les socialistes qui seront peut-être intéressés à ne pas se séparer du groupe M.R.P. Sauront-ils surmonter l'amertume de leur défaite et enterrer définitivement la querelle de la laicité dont on mesure maintenant, avec le recul de l'événement, le tort qu'elle a fait aux forces de mouvement? Plus à droite, les indépendants ont MM. Michelet, Roger Frey et Chaban-Delmas, membres du comité central de l'U.N.R.

Leur destin est-il d'aller à droite?

fait preuve d'une fort bonne tenue, comme on dit dans le langage boursier, ils ont même accru le total de leurs voix de près d'un million. Ceci ne fait que confirmer les indications données par leurs succès aux élections partielles. L'inattendu, et qui donne une idée du profond bouleversement des structures habituelles de l'opinion, est que ce succès de la droite classique ait pu aller de pair avec le grand succès de l'U.N.R. : en d'autres temps, l'U.N.R. aurait pris ses électeurs aux indépendants; en 1958, les deux tendances ont pu s'étaler sans se faire une concurrence trop redoutable. C'est assurément un indice que l'U.N.R. est distincte de la droite traditionnelle, et l'on sait que ses dirigeants se défendent, à grands cris, d'être de droite. De fait une analyse un peu minutieuse des résultats par grandes tendances, et à une échelle plus réduite dans le centre des circonscriptions, met en évidence que les élus de l'U.N.R. ont pris leurs voix un peu partout et peutêtre plus à gauche qu'à droite, chez les radicaux, à la S.F.I.O., au parti communiste: n'a-t-on pas estimé à 850 000 le nombre de voix communistes qui ont dû se reporter sur l'U.N.R.? Mais c'est le propre de ces mouvements qui surgissent brusquement de prendre leur clientèle partout et de s'affirmer en dehors des cadres habituels, c'est aussi leur destin ordinaire de finir à droite et d'y entraîner leurs électeurs. L'U.N.R. fléchira-t-elle la règle? N'est-il pas significatif qu'entre un gaulliste qui se disait de gauche et un gaulliste de l'U.N.R., l'électeur ait toujours, choisi celui-ci? La conjonction de la stabilité des indépendants et du raz de marée U.N.R. révèle un vaste glissement à droite, peut-être inconscient mais effectif, du corps électoral.

Le succès, parfaitement imprévisible, de l'U.N.R., encore accentué au second tour par le ralliement d'un million d'électeurs qui ont porté ce mouvement au premier rang des forces politiques, révèle aussi l'importance croissante de ce que les Anglo-Saxons appellent le vote flottant. Le poujadisme en avait déjà donné le pressentiment. Autrefois, les variations étaient d'une amplitude très faible (moins de 5 % en 1936), et les transferts de voix n'avaient lieu que dans des limites étroites d'un parti à la formation voisine. Aujourd'hui, les voix se portent d'un bout à l'autre de l'échiquier politique et les déplacements affectent des millions d'électeurs. D'où l'instabilité des forces politiques.

Est-il arbitraire de la mettre en rapport avec la mobilité accrue de la société française? Voilà des années que des observateurs avisés supputent les effets probables sur la vie politique de l'accroissement démographique, de l'expansion économique et de la fluidité sociale. Ces forces de renouveau qui représentent tant de motifs d'espoir sont grosses aussi de dangers : elles libèrent des énergies que les structures politiques traditionnelles sont impuissantes à capter, et qui peuvent tout dévaster. En présence d'une telle situation, l'urgence et la nécessité d'un effort de réflexion et d'éducation politique sont plus éclatantes que jamais; de réflexion non dans le naufrage des vieilles idéologies, tout est à reprendre et à reviser; d'éducation, car tout est à refaire, ou même avec un peuple neuf, aux réactions d'adolescence. à faire. En novembre 1958, quelque chose a commencé dont personne ne peut dire quel est le destin. L'avenir est tout entier à faire.

René REMOND

- Du disque stéréophonique au disque monaural...
- Au Palais Royal, Jean-Louis Barrault reprend "Le Soulier de Satin"

Disques

ACTUALITÉ DU DISQUE

Le prodigieux développement du disque, depuis l'apparition de la « longue durée », a déjà, en quelques années, profondément agi sur la mentalité du public mélomane. Le marché du disque connaît actuellement (malgré une passagère crise de croissance) une extension qui était totalement imprévisible et dont on ne mesure pas encore tous les prolongements; les problèmes se multiplient, problèmes techniques et problèmes commerciaux. Les premiers font couler beaucoup d'encre depuis quelques mois parce que les spécialistes ont lancé un mot magique : « la stéréophonie ». Disons brièvement que la stéréophonie a pour but de restituer le relief sonore exact, encore absent sur le disque dit « monaural ». Le disque stéréophonique permet, par exemple, de localiser les instruments dans un orchestre ou les chanteurs sur un plateau, tant de droite à gauche que d'avant en arrière. Les premiers essais effectués à l'aide de disques stéréophoniques soignés et de chaînes d'écoute perfectionnées sont plus que concluants, ils sont stupéfiants.

La stéréophonie va-t-elle bouleverser le marché discographique? Il est trop tôt pour répondre à cette question. Cependant, nous savons que certains pays étrangers (les U. S. A., l'Angleterre) sont déjà très avancés dans ce domaine. Pour des raisons d'ordre commercial, les firmes françaises restent timidement « à la traîne ». Les inventions techniques possèdent évidemment leurs incidences économiques, et le discophile moyen peut s'interroger sur l'opportunité du remplacement de son matériel actuel, car même un appareil stéréophonique modeste (dont les résultats sont souvent décevants) est assez onéreux; quant à une chaîne stéréophonique, dont le prix atteint ou dépasse celui d'une quatrechevaux, elle ne peut intéresser que de rares privilégiés. Faut-il, par conséquent, se montrer sceptique à l'égard de la diffusion rapide de la stéréophonie, à l'exemple de ceux qui, au bon temps du 78 tours, ne croyaient pas à la réussite commerciale du microsillon? Franchement, nous ne le pensons pas. Il faut espérer simplement (et cette espérance possède des assises solides) que

des appareils stéréophoniques corrects seront bientôt mis à la portée du plus vaste public. Et gageons qu'à ce momentlà les amateurs de musique bien enregistrée ne refuseront pas un plaisir sonore supplémentaire, même au prix d'un certain sacrifice financier.

Mais le disque monaural n'est pas encore mort... La sortie récente d'un nombre important d'enregistrements (anciens ou inédits) le prouve éloquemment. Parmi ceux-ci, nous avons remarqué, dans des genres bien différents, une magnifique version du 2º concerto pour piano de Brahms avec Émile Guillels et Fritz Reiner (R. C. A. 630 477). le très beau psaume « in convertendo » . de Rameau dirigé par Louis Frémaux (Erato - EG. M 42 054), un nouvel enregistrement en deux disques, de la Messe en si de Bach, qui réunit, entre autres, les noms de Jochum, de Peter Pearl et de Kim Borg, enfin un disque Dvorak très classique avec la Symphonie du Nouveau Monde et quatre Danses Slaves exécutées par l'orchestre de Cleveland placé sous la direction de Georges Srella (Philips-G. 03 503 L). CLAUDE SAMUEL.

rante des œuvres du poète. Renouvelant le sujet de Tristan et Yseult, elle lui donne une dimension mystique et un mouvement catholique. Il est vain et présomptueux de tenter de résumer ce drame original et tendu de « deux âmes qui se fuient et se poursuivent », cette histoire qui se déroule « à la fin du XVIe siècle, à moins que ce ne soit au commencement du XVIIe », et qui promène les personnages en Espagne, à Mogador, en haute mer, à Panama, en Bohême. C'est la grande époque du Siècle d'Or de l'Espagne, lorsque le soleil ne se couchait pas sur les terres du Roi Catholique. Doña Prouhèze aime Rodrigue, elle est la femme de don Pélage puis de don Camillo, elle laisse en ex-voto à la

Théâtre

LE SOULIER DE SATIN

Poème dramatique, épique, cosmique, baroque, Le Soulier de Satin nous laisse tout à la fois ébloui, bouleversé, abasourdi, exalté par l'opulence et la magnificence des images, la luxuriance et la profondeur des idées, le flamboiement et la noblesse des sentiments, la richesse, la fantaisie et la puissance du langage, la profusion des événements, l'immensité du cadre, la violence et la pureté des passions.

Cette tragédie grandiose, pittoresque et sublime, qui a pour scène le monde et qui abandonne par instants le pathétique pour la naiveté, la bouffonnerie ou l'extravagance, constitue une véritable somme des thèmes et des conceptions claudéliens. Elle apparaît à la lecture et à la représentation comme la plus forte, la plus provocante, la plus fulgu-

Le Soulier de Satin, mise en soène de Jean-Louis Barrault.

Violence et pureté des passions.

Vierge du sanctuaire de Notre-Dame du Pilier un de ses souliers de satin afin de ne pouvoir aller vers le mal — c'est-à-dire vers l'amour en dehors du mariage — qu'avec un pied boiteux. « Retenezmoi, Sainte Vierge, malgré moi, et moi, de mon côté, je vous annonce que je tirerai de toutes mes forces vers Rodrigue. Mais je vous supplie, vous qui êtes la Mère de Dieu et ma propre mère, de prévaloir contre moi.

Dans une lettre à Stanislas Fumet, Paul Claudel a lui-même défini toute la complexité et la densité de sa pièce : « Il y a plusieurs sujets qui sont développés simultanément, se chevauchent les uns les autres. C'est composé, si vous voulez, à la manière d'une tapisserie. Il y a un fil jaune, un fil rouge, un fil bleu. Ils s'entrecroisent, s'arrangent ensemble, et c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui reparaît. »

S'il arrive que Claudel atteigne et dépasse les limites de la vraisemblance dans les situations et dans les sentiments, il le fait avec une telle fougue poétique, un tel génie lyrique et cosmique que les réserves ou les réticences des spectateurs (ou des lecteurs) sont emportées, balayées, pulvérisées, et il reste cette symphonie héroique et prodigieuse de l'amour, de l'aventure et de la foi qui imprègne totalement les âmes et les cœurs, qui fait prendre conscience au rationaliste le plus impénitent de l'univers du sacré.

Merci à Jean-Louis Barrault de nous avoir donné la joie d'applaudir ce chef-d'œuvre, merci à l'interprète très sûr et au metteur en scène audacieux. Merci à Catherine Sellers qui est une doña Prouhèze fière, passionnée, grave, ardente. Merci à tous et à toutes pour la conviction fervente avec laquelle ils servent Claudel.

J'exprimerai un seul regret: que la version théâtrale du Soulier de Satin ne soit pas « intégrale ». Les allégements et les coupures imposés par la durée du spectacle limitée à trois heures nous privent, en effet, de beautés éclatantes et capitales.

Il fallait oser davantage!

HENRI BOURBON.

• "La Coexistence pacifique" par François Perroux : une analyse, un cri d'alarme, un appel.

U-DELA de l'opposition stérile des A systèmes, François Perroux, au long d'un ouvrage en trois volumes (1), s'interroge sur les forces en action dans le monde actuel et cherche les lignes d'une pensée et d'une action qui dépasseraient le stade de la guerre froide auguel nous condamne l'actuelle « coexistence » pour promouvoir, dans la paix, par la prise de conscience des tensions qui modifient l'économie, la réalisation d'une société à la mesure des aspirations de l'homme et des prodigieux moyens techniques qui sont à sa disposition. L'ouvrage est plus que l'analyse éclairée de l'état actuel du monde en mouvement : son éloquence en fait un émouvant cri d'alarme et un appel. Conscient de la gravité du danger, François Perroux affirme la possibilité d'une issue à la fois logique et salvatrice : « Avant que les mutations dans les institutions et les structures mentales aient libéré les sociétés industrielles de leur dogmatisme, l'irréparable peut être accompli. Le moyen de l'éviter n'est ni « intellectuel », ni « spirituel », ni « moral », il réside dans l'engagement total dans une lutte totale qui tire son efficacité de l'invention de sociétés neuves, et son sens de la conviction que le combat pour l'homme nouveau est le contraire de la guerre contre une coali-

Des forces semblables sont engagées dans des processus comparables à l'Est et à l'Ouest, mais ces similitudes sont estompées par les divergences des institutions et l'opposition des idéologies. Les institutions sont issues des conflits passés, sorte d'armistices dans les luttes sociales, elles préparent les conflits futurs... Et les idéologies qui sont globales, exclusives, chargées de passion, n'admettent pas les compromis. Il faut donc trouver un domaine d'activité où le dialogue ait quelque chance de s'établir. C'est pourquoi F. Perroux a choisi de se placer sur le terrain de la coexistence économique où l'action économique du communisme et l'action économique a-communiste se conjuguent et s'unissent. Deux ensembles structurés se développent et s'opposent. Mais précisément l'existence de tensions et de réactions à ces tensions n'est-elle pas la loi du développement économique? « Chaque économie et chaque système

obligent l'autre à remettre en question ses règles fondamentales, à les juger et rectifier avec ingéniosité et efficacité (1)». De tels ajustements ne sont pas des compromis, mais un effort tendu vers un but. L'objectif, affirme F. Perroux. doit être l'organisation d'une économie mondiale. Les deux sysfèmes, le capitalisme et le communisme, obéissent aux mêmes lois : celles de l'économie généralisée dont il s'agit de découvrir les principes pour faire tomber les dangereuses et stériles oppositions.

Le premier volume, intitulé « Industrialisés ou non industrialisés », est essentiellement consacré à l'étude des crises du capitalisme et du communisme pour mettre en lumière deux systèmes.

Pour l'analyse des crises du capitalisme, F. Perroux se place résolument dans l'optique de la doctrine marxiste. Il étudie attentivement les contradictions dénoncées, notamment par les économistes soviétiques, dans l'économie des pays de l'Ouest : la séparation du travail et des moyens de production, le défaut de synchronisation entre les forces de production et les rapports de production. De même, les crises cycliques ont souvent été considérées par les marxistes comme une maladie incurable. Mais à l'examen des faits, les positions de la pensée néo-marxiste apparaissent intenables : « l'aggravation du sous-paiement du travailleur, l'augmentation des différences entre les taux d'accroissement de l'accumulation et de la consommation, la tendance à la baisse du taux moyen des profits ne sont pas vérifiées par les statistiques disponibles non plus que l'aggravation séculaire de la durée et de l'intensité des cycles. Aucune nécessité n'impose l'effondrement du système » (2).

De son côté, le socialisme soviétique possède ses contradictions et ses crises. Il n'est pas possible, dans un compte rendu, de donner quelque idée de la très remarquable analyse qu'en quatre-vingts pages F. Perroux fait des ressorts de l'économie russe. Notons seulement la conclusion. La planification n'exclut pas les conflits entre les pouvoirs politiques et les pouvoirs économiques, ni même les conflits au sein du pouvoir politique. Le plan n'exclut ni les tâtonnements, ni les résistances qui « se manifestent, outre les frictions politiques et administratives, par les réactions périphériques

qui, à l'intérieur et à l'extérieur, déséquilibrent les flux monétaires et les flux réels » (1).-

En résumé, l'opposition classique du système du marché et du système du plan n'est plus de mise. D'un côté, l'exécution du plan se heurte à des obstacles et des résistances; de l'autre, le marché fonctionne d'autant mieux qu'il se situe dans le cadre de plans et de programmes. L'Est comme l'Ouest luttent en utilisant des atouts semblables, les ressources de la nature et du travail. et dans cette lutte ils assouplissent les règles du système chaque fois qu'il est nécessaire de surmonter une Mcrise. Attentif aux faits, l'économiste doit abandonner ses habitudes de penser et tenir compte, dans son analyse, de quatre éléments qui sont actuellement fondamentaux : la puissance de la « pauvreté », l'efficacité globale des ensembles politiques, la rationalisation par l'État au-delà des systèmes, le rendement de la création des mythes.

Le second volume, intitulé « Pôles de développement et Nations », pose dans sa plus large dimension le problème de la croissance. F. Perroux analyse la façon dont s'effectue le développement économique à l'Est et à l'Ouest. Puis il compare dans les détails les deux politiques pour constater, en conclusion, qu'il existe une similitude dans les stratégies des deux camps. L'un et l'autre créent des pôles de développement chez eux, chez leurs alliés, en terrain neutre; de ce fait s'établissent des solidarités qui n'obéissent plus au découpage des frontières. Mais, pour le moment, le fait saillant est la lutte confuse des deux Grands qui s'affrontent sans parvenir à trouver une loi de composition.

Et cependant, sur les quelque deux milliards huit cent mille hommes qui peuplent le monde, il y en a un peu plus de deux milliards n'habitant ni l'U.R.S.S., ni les États-Unis. Pour un grand nombre se pose le problème de la faim. L'actuel accroissement de la population dans le monde (40 millions par an) le rend particulièrement aigu. Les doctrines et la politique étrangère des deux Grands apportent-elles une solution satisfaisante? Telle est la question posée dans le volume III intitulé « Guerre ou partage du pain? ». F. Perroux, au terme d'une analyse minutieuse des pratiques de développement extérieur à l'Est

⁽¹⁾ F. Perroux, La mexistence pacifique 1, 3 vol. Presses Universitaires de France, 1958. (2) Vol. III, în fine.

⁽¹⁾ Vol. I, p. 10. (2) Vol. I, p. 103.

⁽¹⁾ Vol. I, p. 151.

-e-"L'homme-et-son-âme"-entre-saint-Augustin-et-saint-Thomas.__

comme à l'Ouest, estime que nous sommes loin de compte. D'ailleurs, il y a incompatibilité entré la politique actuelle d'armement et le développement de l'économie mondiale dont l'auteur présente les impératifs en trois chapitres : nourrir les hommes, soigner les hommes, libérer les esclaves. Actuellement, malgré l'urgence de ces trois tâches élémentaires, la coexistence hostile menace l'avenir de l'humanité. F. Perroux propose des solutions; elles ont un aspect institutionnel : l'organisation de pouvoirs mondiaux.

Léon Buquet.

L'HOMME ET SON AME (1)

par Henri Bars.

I v a une barbarie scolastique, celle dont aucun temps n'a été mieux préservé que le plus vrai Moyen Age, celle aussi qui aujourd'hui nous menace, nous investit, nous dévaste: et qui se manifeste dans les choses de l'esprit par l'abus de la technicité, la révérence pour le seul spécialiste, le souci jaloux de la séparation des genres. Que chacun parle ou écrive selon sa compétence, comme il se doit étroite, limitée et se garde d'empiéter sur le territoire d'autrui. la maxime est belle et bonne, mais on est sûr que certains sujets, et ceux qui touchent de plus près à l'homme et à son destin, seront toujours tenus à savante distance ou traités de manière partielle, partiale et abstraite.

M. l'abbé Henri Bars a le courage et la simplicité de ne pas se laisser intimider par les interdits de cette sorte, et nous devons à ce non-conformisme un livre où l'auteur, dialoguant avec une culture qui tient du prodige, s'attaque au seul problème qui mériterait attentionet passion et qui est celui de l'âme humaine. J'ai bien dit le seul, puisque l'interrogation sur l'âme ne se distingue pas en son fond de la recherche de Dieu. Or comment traiter de l'âme si on n'est pas capable de se faire à la fois poète et théologien, métaphysicien et mystique et de s'établir dans la familiarité difficile et inconfortable des artistes, des penseurs et des saints? Ainsi va, brouillant tous les objets formels, mêlant toutes les disciplines. le livre de M. l'abbé Bars. Et c'est merveille de s'apercevoir que les temps de l'abbé Bremond ou de Charles du Bos ne sont pas complètement révolus et qu'on peut encore, en 1958, parler de spiritualité littérairement et philosophiquement.

De l'âme, comme de Dieu, il faudrait

dire qu'elle est proche de l'évidence, car ce sourire, cette élégance, cette générosité la font transparaître, mais aussi qu'elle est lointaine, inaccessible, mystérieuse, impossible à retenir et à saisir même et surtout dans le silence et la nuit de la vie intérieure. Les apparences du monde révèlent et cachent Dieu. Ainsi les apparences de l'homme manifestent et dissimulent l'âme. Tous les témoins du spirituel que convoque et invoque M. l'abbé Bars, de Platon, saint Augustin ou saint Thomas jusqu'à Dostoievski ou à Proust, n'ont jamais dit autre chose que cette présence et cette absence par lesquelles se noue le problème de l'homme. Si bien que toutes . ces voix discordantes peuvent faire un même concert, tant M. l'abbé Bars sait faire harmonie avec les dissonances

Car M. l'abbé Bars, tout ennemi qu'il soit d'un éclectisme de facilité, croit visiblement à la convergence de toutes les grandes pensées. Son esprit est naturellement ami de la synthèse réelle ou idéale, ce qui parfois le rend injuste pour Pascal, Descartes ou Kant en qui il verrait volontiers des philosophes de la séparation et de la partialité. Mais son propos est plutôt non de concilier petitement mais de réconcilier, ce qui a autrement d'ampleur et de portée, la tradition augustinienne et la tradition thomiste, qui en effet ne posent et ne résolvent pas de la même manière le problème de l'âme, perpétuant la contestation réciproque, ancienne et toujours actuelle du platonisme et de l'aristotélisme. Le platonicien fait l'âme trop divine, l'aristotélicien, lui, reconnaît trop de pesanteur naturelle et charnelle, et il est bien séduisant de donner tort à chacun considéré séparément et raison à la dialectique suscitée par leur dialogue, car on ne dira jamais assez quelle inquiétude de l'absolu et quelle insertion comme matérielle dans le

L'abbé Henri Bars.

Non-conformiste et réconciliateur.

monde sont également nécessaires à l'âme humaine, pour la faire pensante et vivante. Autre aspect de l'éternel paradoxe d'absence et de présence.

Peut-être cependant faut-il être très platonicien pour pouvoir dépasser ainsi le platonisme. Car, à s'en tenir à une vue purement objectiviste et naturaliste de l'homme, on s'expose à ne pas même rencontrer le problème de l'âme tandis qu'une approche par l'intériorité et la spiritualité montrera mieux tout ce qu'il y a dans l'homme d'absence et de pré-

⁽t) & L'Homme et son âme *, Collection Église et Temps Présent, Grasset.

• "Suicide ou survie de l'Occident" : pour de nouveaux modes de relations entre les peuples.

sence au monde, c'est-à-dire d'âme. L'entreprise est peut-être vaine d'essayer de classer un livre que de bons juges ont dit inclassable. Et pourtant comment s'empêcher de trouver beaucoup de platonisme chrétien et un augustinisme chaleureux et vivant dans le livre de M. l'abbé Bars, par exemple dans cette

manière d'aller à la philosophie par le moyen de l'expérience poétique et religieuse et dans cette préférence donnée au symbole sur la formule pour dire le mystère humain? Il est vrai que Platon et saint Augustin étaient déjà inclassables. Pour apprendre à classer autrui et soi, on frappera à d'autres portes. E. BORNE.

conscience. La démonstration est implacablement faite de l'impuissance du capitalisme, et de tous les impérialismes, à permettre une mise en valeur harmonieuse du monde, comme du caractère « illusoire » de la solution marxiste. Et des jalons sont posés dans cette recherche d'une nouvelle civilisation sans laquelle

SUICIDE OU SURVIE DE L'OCCIDENT (I) du Révérend Père Lebret.

CE livre n'est pas un livre comme les autres... S'il fallait le classer, sous quelle rubrique figurerait-il? Essai politique? Réflexion sur la signification et les chances de notre civilisation? Dossier pour contribuer à l'étude de notre planète? Il y a de tout cela dans ce livre... et il y a aussi ce cri d'un homme qui sait, qui parle de ce qu'il connaît, d'un homme aussi qui n'est pas simplement un homme de cabinet, mais qui a fait ses preuves sur le terrain et qui aujourd'hui place les hommes d'Occident en face de leurs responsabilités planétaires.

Gundar Myrdal dit quelque part que le Père Lebret est l'un de ces « érudits paisibles de l'Église catholique » qui, avec quelques autres, sont les seuls à saisir les problèmes d'aujourd'hui « dans toute

leur ampieur ».

Érudit, c'est vrai. Mais ce n'est pas tout. Ce dominicain tenace, fondateur d' « Économie et Humanisme », n'a-t-il pas été appelé par le gouvernement de l'État de Sao-Paolo et la commission du bassin Panama-Uruguay pour étudier les besoins et les possibilités des quatre États du Sud du Brésil? Aussi bien la Colombie que le Vietnam font appel à lui pour étudier les problèmes posés par le développement de leur pays. A travers les cinq continents, plus de 60 pays l'ont vu passé, essayant non seulement de comprendre, mais de proposer des solutions. Aujourd'hui, c'est à l'Occident tout entier qu'il s'adresse.

Il aurait voulu poursuivre son propos: suicide ou survie de la civilisation. Mais « le temps manquait ». Aussi bien l'Occident peut suffire. « Nous nous tournons, écrit-il, vers les défenseurs de la civilisation qui est la nôtre et qui se dit encore chrétienne, malgré la multitude de ses contradictions avec l'Évangile. Cette civilisation, malgré ses tares, est

encore porteuse de valeurs qu'il suffirait d'expliciter en actes fraternels pour que sa « survie » soit certaine et dont le rejus progressif conduira irrémédiablement au « suicide ».

S'appuyant « presque ligne par ligne » sur les documents publiés par l'O. N. U, et ses agences spécialisées, et aussi sur la connaissance qu'il a du monde, il constate: « l'humanité riche est avare, l'avarice consistant à désirer plus que le nécessaire, et la contagion de cette avarice gagne rapidement les peuples pauvres. Un monde avare ne peut être qu'un monde divisé, éthiquement sordide, en course vers la barbarie. L'Occident, préoccupé uniquement de soi, est en train de devenir barbare. »

Mais, dira-t-on, ce livre n'est-ce pas (un de plus!) un pamphlet anti-occidental écrit par un occidental qui aurait mauvaise conscience? Le Père Lebret a prévu l'objection. Il y répond : « En fait, il n'y a rien d' « anti » dans cet ouvrage, en ce qui concerne les personnes ou les peuples. Nous ne sommes ni anti-anglais, ni anti-américains, ni anti-russes, ni antiarabes. Nous avons la persuasion d'aimer profondément tous les hommes. Nous sommes seulement anti-égoisme et anti-aveuglement... Notre enquête, loin de nous jeter dans le désespoir, nous a montré que l'humanité, malgré le pénible poids de ses routines et de ses préjugés, est en recherche d'une solution universelle de caractère fraternel. Il faudrait, somme toute, peu de pas en avant des uns et des autres pour que cette solution apparaisse. Notre devoir était de contribuer à les provoquer... »

La trame de l'ouvrage? Trois grandes parties. 1º La situation du monde; 2º les pays privilégiés ne comprennent pas la situation du monde; 3º exigences d'une nouvelle civilisation.

Il ne se résume pas. Il ne se dissèque pas. Il se lit, se médite, et doit naturellement amener le lecteur à une prise de Le Père Lebret.

Érudition et action.

s'accélérerait ce retour à la barbarie dont parle le Père Lebret.

« L'Occident se suicide à force d'être court. Il ne comprend pas qu'il ne peut persister qu'en se faisant « l'Occident sans rivages ». Mais cela exigerait qu'il change son optique principalement concentrée sur soi, en optique fraternelle élargie aux dimensions de l'homme et à la totalité de l'humanité. Le problème en son fond est un problème de renversement des valeurs conduisant à une nouvelle conception de la mise en valeur du monde, et à de nouveaux modes de relations entre les peuples, fussent-ils les peuples communistes... En laissant au seul communisme la prétention de défendre l'homme intégralement, et de promouvoir intégralement l'humanité. l'Occident livre le monde à la nostalgie d'un humanisme illusoire en même temps qu'il ne remplit pas sa tâche normale à l'égard des populations déjà dominées par le communisme. »

Ce livre doit être lu par tous les hommes « engagés » dans la Cité. Il est aux dimensions du monde : l'Occident saura-t-il choisir la voie rude de la « survie » aux facilités qui conduisent au « suicide » ? PHILIPPE FARINE.

⁽¹⁾ Suicide ou Survie de l'Occident, « Les Éditions

Raymond Aron regrette que le Général de Gaulle se soit ingénié depuis juin 1958 à donner toutes les cartes à l'U.N.R. bien qu'il ne partage pas sur la politique algérienne et sur la politique étrangère les opinions extrêmes de certains leaders de ce parti.

Pour Jean Amrouche, "la Nef", « le fond du problème » c'est que la guerre d'Algérieest, quant à sa nature, une guerre « sacrée », où sont engagées « les puissances des ténèbres, les puissances irrationnelles ». Il faut que la raison l'emporte sur la déraison, et Jean Amrouche se félicite que la politique algérienne du Président de Gaulle soit « profane » et qu'elle prépare le temps où la mesure reprendra ses droits.

« Cette politique, écrit-il, postule une Algérie en devenir, au destin encore incertain, sinon quant à une double détermination imposée par la nature des choses : la personnalité d'un peuple, et son association nécessaire avec le peuple français.

» Ces mots sont modestes et privés de lustre. Ils ne disent pas assez pour les uns, et beaucoup trop pour les autres. Ils sont gris comme la paix, ternes comme les tâches quotidiennes. On conçoit qu'ils manquent de séduction pour ceux qui vivent dans la transe tragique.

» On propose une solution, une méthode d'approche, à des héros que Jupiter aveugle, et qui marchent, fascinés, vers la catastrophe. Car il n'y a pas d'issue par le tout ou rien.

» La seule issue, pour le F. L. N. comme pour l'armée française, est dans une paix qui ne comportât ni vainqueurs, ni vaincus. »

Et l'auteur de l'article estime que « l'homme à qui les Français ont remis le destin de la France » rétablira la France et son armée dans leur vrai rôle en Algérie, qui est d'assistance, de médiation et d'arbitrage.

Les larges mesures de grâce décidées en janvier par le Conseil des Ministres à l'initiative du Président de la République n'ont-elles par pour but de provoquer un climat de détente et d'ouvrir des perspectives d'espoir?

L'éditorial qui ouvre l'important numéro de La Revue de l'Action Populaire, où une grande place est donnée à de remarquables études sur la sociologie des milieux ouvriers, fait état des inquiétudes des syndicats devant les menaces de récession comme devant les résultats des récentes consultations populaires, résultats qui pourraient laisser croire que les masses ne répondent plus aux mots d'ordre de leurs organisations traditionnelles. La Revue de l'Action Populaire met en garde avec pertinence et opportunité les dirigeants politiques qui seraient tentés de penser que les masses laborieuses choisiront de les suivre plutôt que d'obéir aux directives des responsables syndicalistes : « Si les masses ont voté « oui » au référendum et si un mouvement vers la droite s'est dessiné aux élections de novembre, le nombre des élus, ne l'oublions pas, ne correspond nullement aux voix recueillies par la gauche. Lassitude, discrédit de la vie parlementaire de la IVe République, confiance en un homme, tels ont été les facteurs immédiats de cette orientation; mais, pour autant, les tendances de fond ont-elles été renversées? On est frappé, d'ailleurs, de l'atonie politique des masses : insuffisamment encadrées, sans expérience politique, celles-ci sont capables de brusques revirements; des difficultés économiques pourraient en fournir l'occasion.

» Les syndicats gardent la conscience de représenter une force réelle et organisée dans le pays. Perdre de vue l'influence et l'importance des structures syndicales et les négliger conduirait à une politique dangereuse pour l'avenir; les syndicats seraient poussés à s'installer dans une attitude d'opposition négative qui, minoritaire au départ, pourrait cristalliser, dans la suite, les mécontentements vite renaissants.

» Depuis quelques mois, la France n'a pas connu de conflits sérieux du travail. Si cette période de calme, en se prolongeant, coincidait avec une stagnation sociale, les responsables syndicaux seraient enclins à y trouver confirmation de leur thèse traditionnelle : la force, manifestée parfois jusqu'à la violence, a été et sera le seul moteur efficace du progrès social. »

Pour éviter que la Ve République ne bascule dans l'aventure réactionnaire, technocratique, autoritaire ou bolcheviste, il apparaît indispensable que les partis politiques et les syndicats attachés à la liberté et au progrès s'emploient à consolider leur contact avec le pays réel en développant le dialogue avec le peuple aujourd'hui somnolent et apathique, mais qui peut cesser de l'être dans des délais rapides. Ce pays doit réapprendre l'exercice de la démocratie.

HENRI BOURBON.

• "La Revue de Paris", "Preuves", "la Revue d'Action populaire", "la Nef".

Revue des Revues

La Communauté, l'Algérie, les Syndicats.

PÉGUY distinguait dans l'histoire des peuples « les périodes » calmes et banales où la continuité et les habitudes l'emportent sur les bouleversements, des « époques » fertiles et passionnantes où s'accomplissent les novations, les rénovations, les révolutions.

Le début de la guerre 1940-1945 marquera sans doute pour les historiens qui se pencheront sur notre temps l'entrée de la France dans une « époque ». La construction de l'Europe unie, la promotion des peuples d'outre-mer, l'expansion démographique, les difficultés d'adaptation de la démocratie parlementaire à l'évolution du monde moderne, les progrès scientifiques et techniques, la crise des idéologies. autant de faits qui témoignent, parmi d'autres, que nous vivons dans une époque. Le 13 mai 1958 a failli introduire le fascisme comme élément moteur de la vie politique française. Grâce à l'action du général de Gaulle et des partis démocratiques, le pire a pu être' évité et, si les Français se sont donnés une Constitution qui renforce le rôle et les pouvoirs de l'exécutif, le régime représentatif et les libertés qui le garantissent ont été jusqu'à présent sauvegardés.

Des événements récents, dont certains sont heureux, dont d'autres le sont moins, marquent que nous ne sommes pas prêts de sortir d'une époque pour entrer dans une période...

Depuis le 1^{er} janvier 1959, le Marché Commun des six pays européens est une réalité.

Depuis le 28 septembre 1958, la Communauté est devenue la structure hardie qui règle les rapports entre la France métropolitaine et les pays d'outremer jusqu'alors réunis dans l'Union Française.

Depuis le 30 novembre 1958, une Assemblée Nationale, qu'on est tenté de qualifier de « Chambre introuvable », donne aux commencements de la Ve République une coloration qui ne se retrouve d'ailleurs que partiellement dans le gouvernement de M. Debré.

Depuis le 21 décembre 1958 ou plutôt le 8 janvier 1959, Charles de Gaulle est le chef de l'État et il contribuera puissamment à donner leur style aux insti-

tutions nouvelles qui devront fonctionner sous la forme d'un régime parlementaire efficace et cohérent.

Et la douloureuse guerre d'Algérie continue. Et dans le domaine économique et social des inquiétudes naissent, des craintes se manifestent, dont il faut souhaiter qu'elles puissent être apaisées!

Plusieurs publications mensuelles consacrent leurs articles politiques à l'analyse de ces essentiels événements et en tirent pour le futur des prévisions diverses, voire opposées.

Dans la Revue de Paris, Jacques Chastenet approuve les dispositions. souples et libérales, qui définissent la Communauté au sein de laquelle les États membres jouiront d'une autonomie beaucoup plus grande que celle que la loi-cadre de 1956 conférait aux Territoires d'outre-mer. Tout en décrivant clairement ce que comporte de positif, d'évolutif, d'audacieux l'organisation très diversifiée de la Communauté, Jacques Chastenet n'oublie pas d'envisager l'avenir et sa conclusion ne manque pas de courage : « osons le dire : la Communauté créée par la Constitution de 1958 est un édifice assez fragile. Elle marque une étape nécessaire de l'évolution, l'étape fédérale, mais il est probable qu'à cette étape en succédera une autre : l'étape confédérale.

« Aussi bien la Constitution comprendelle des dispositions qui ont trait à l'éventualité de sécessions futures : l'article 86 stipule qu'il sera permis à un État membre de la Communauté de provoquer à tout moment la modification de son statut; et cet article est complété par l'important article 87 dont la rédaction, d'ailleurs peu élégante, est la suivante :

» La République ou la Communauté peuvent conclure des accords avec des États qui désirent s'associer à elles pour développer leur civilisation.

» Ces deux lignes ouvrent la possibilité de constituer autour de la France, sans heurter les nationalismes locaux, un groupement d'États politiquement indépendants, mais unis entre eux par une culture commune et des intérêts économiques communs.

» Assurément, le mot Association n'a pas en soi plus de vertu magique que le mot Communauté. En dernière analyse, la valeur de l'une ou de l'autre formule dépendra de la lorce d'attraction exercée par la France. C'est-à-dire de la santé politique, financière, intellectuelle et morale de notre pays. »

D'ores et déjà, la création de la Fédération du Mali (1.791.000 km², 10.600.000 habitants) est un acte important dont le caractère pèsera sur l'organisation et l'orientation de la Communauté.

Raymond Aron étudie, dans Preuves, la répercussion des élections législatives sur le problème algérien; il y voit des motifs de pessimisme et, parce qu'il estime réduites les chances qui restent désormais au général de Gaulle de trouver une issue pacifique et équitable au conflit, il souhaite que le nouveau Président de la République, fort actuellement d'un immense prestige, se hâte avant de cesser d'être le maître du jeu : « Le général de Gaulle est aujourd'hui plus impopulaire auprès d'un grand nombre d'officiers qu'il ne l'était en juin dernier. Cette hostilité n'est pas sans motif puisque l'actuel président du Conseil répète le double jeu que l'on reprochait aux hommes du système : mener la politique de pacification avec des clins d'œil en direction des nationalistes. L'armée accepterait plus aisément le rétablissement du pouvoir civil en Algérie et l'autorité du gouvernement de Paris si le refus de négociations politiques avec le F. L. N. était clairement proclamé et définitivement acquis. Mais à cette équivoque, le général de Gaulle tient farouchement parce qu'il ne veut pas s'avouer l'homme d'un parti contre un autre, peut-être parce qu'il ne renonce pas à l'éventualité d'un accord avec le F. L. N., qui maintiendrait l'Algérie française sans pousser les nationalistes au désespoir.

» La question décisive demeure toujours la même : la pacification peut-elle conduire à la paix et en combien de temps? Un accord avec le F. L. N. est-il encore possible?...

» Sur le papier, l'accord avec le F. L. N. paraît exclu par les élections du 30 novembre. En fait, le général de Gaulle n'a pas renoncé, semble-t-il, à l'idée d'une paix par négociations.

» Si la pacification triomphe, une trêve sera acquise, non la paix. On n'éludera pas indéfiniment la nécessité d'un accommodement avec le nationalisme algérien. »

POUR ET CONTRE LE PARTI INTELLECTUEL

par Étienne BORNE

CHARLES PEGUY, au début de ce siècle, avait inventé la formule du « parti intellectuel » dont il faisait un usage polémique d'abord contre une Sorbonne sociologique, rationaliste, scientiste et, en outre, contre l'école de « l'Action Française » — fort encline à penser que l'intelligence est à droite — et ses théoriciens d'un nationalisme abstrait. A ces deux sortes, d'ailleurs vivement ennemies l'une de l'autre, de « parti intellectuel », Péguy reprochait de s'installer, dans une mystique dégradée en idéologie, d'exercer ou de revendiquer un pouvoir proprement temporel et enfin d'avoir rompu avec les traditions à la fois charnelles et spirituelles du peuple de France.

 ${f I}^{\;\; L}$ se trouve que nous avons changé tout cela puisqu'on s'évertue à donner vigueur, valeur et honneur à un nouveau « parti intellectuel ». Pierre-Henri Simon a choisi de désigner par cette expression les écrivains ou les clercs de la gauche idéaliste, familiers de la protestation dreyfusiste contre toutes les raisons d'État. Un « parti intellectuel », où se rassembleraient l'honnêteté de l'intelligence et la noblesse de l'esprit, a quelque chose de bien séduisant, de bien intimidant aussi, ce qui à la fois appelle et paralyse l'adhésion. Estce parce que je doute d'être reçu dans cette francmaçonnerie ou dans cette église sans examen soupçonneux ou demande d'autocritique? Là serait alors l'explication de mes réticences. Il se peut cependant que j'aie des raisons moins mauvaises. Le parti intellectuel professe, faisant de la métaphysique politique, que Dieu est à gauche; j'entends bien qu'on purifie ce concept de gauche jusqu'à le faire coîncider avec la conscience morale elle-même; mais puisqu'on persiste à parler de gauche, comment ne pas résister à ce qui ressemble à un enrôlement de l'esprit au moment même où on l'invite à se dégager de toutes les contingences pour juger avec sérénité du train du monde?

L'INTELLIGENCE devient alors un pouvoir spirituel, posant les principes, nommant le bien et le mal, rappelant les vérités majeures de cet humanisme qui est l'âme d'une civilisation. Mais comment une telle intelligence pourrait-elle faire un

parti? A elle comme à une autorité d'Église appartiendraient l'inspiration, l'exigence, le conseil, mais non l'action proprement politique, qu'elle soit de droite ou de gauche. Car aucune politique ne peut mobiliser pour se justifier le tout des valeurs de l'esprit, elle suscitera toujours des objections et des résistances intellectuellement valables, elle comportera nécessairement pari, partialité, risque. Cette passion de partage et d'aliénation que l'intelligence souffre dans l'action était un des thèmes aujourd'hui trop oubliés de Maurice Blondel. Aussi une intelligence qui s'en tiendrait à l'exigence de totalité et d'absolu, et qui prétendrait cependant constituer un parti et avoir une politique, ajouterait un chapitre, comme l'avait vu Péguy, à l'histoire des cléricalismes et, par peur de trahir, elle trahirait et l'intelligence et l'action.

UE le parti intellectuel ne se plaigne pas d'avoir échoué car il ne cherchait de succès que dans le jugement, la négation et la condamnation, et il faut bien payer le prix matériel de ce triomphe spirituel. Son jansénisme ne voyait que des tièdes et des médiocres chez tous ceux qui assument les lenteurs et les détours, les approximations et les compromis, les limites et les partialités de l'action et de la politique et, agissant à contresens de son intention, il aplanissait les chemins pour les pires ennemis de l'esprit, totalitaires et fascistes, comme un autre jansénisme en massacrant les jésuites a fait le bonheur des libertins. Le parti intellectuel a toujours mis de telles conditions au « oui », que chaque fois le non est la seule issue honorable. Aussi sa fraction la plus pure estelle aujourd'hui dans l'opposition au général de Gaulle au point de contester tout l'État et d'en venir, comme l'a écrit un de ses membres, à se sentir étranger dans la France telle qu'elle est devenue. Excès de littérature et démesure prophétiques dont se gardent soigneusement un François Mauriac ou un Pierre-Henri Simon. Aussi le parti intellectuel ne les avoue-t-il pour siens que du bout des lèvres. Si bien que pour servir l'esprit dans la cité, autrement que par la seule exigence il faut, bon gré, mal gré, se mettre en dehors du « parti intellectuel ». Péguy avait montré le chemin qui reste exemplaire.